



ANNE BARRAQUIER DIRECTRICE SCIENTIFIQUE AU CERAM BUSINESS SCHOOL

LE NUCLÉAIRE UNE VOIE A PRIVILÉGIER

Lire en page 5

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN CHALLENGE POUR RAHMANI

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 476 Mardi 30 septembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL

LE RC KOUBA EN DIVISION I

Page 24

TERRIBLE VAGUE D'INTOXICATIONS ALIMENTAIRES À MÉDÉA

PLUS DE 250 PERSONNES HOSPITALISÉES

Lire en page 3



D. R.



AVANT-PREMIÈRE
DU FILM «LAKHDAR
ET LA BUREAUCRATIE»
À IBN-ZEYDOUN

DES FAIBLESSES REGRETTABLES

Lire en page 11



USM BLIDA : APRÈS LA MENACE
DE DÉMISSION DU COACH

ZAÏM : «AMRANI RESTE !»

Lire en page 21

D. R.

D. R.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

UN CHALLENGE POUR RAHMANI

SYNTHÈSE S. BELHOCINE

Le président de la République a présidé, hier, une réunion restreinte d'évaluation consacrée respectivement au domaine de l'aménagement du territoire et à celui de l'environnement. En matière d'aménagement du Territoire, l'évaluation a porté plus particulièrement sur le bilan de la mise en œuvre de la politique territoriale à la faveur du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) en tant qu'instrument de planification stratégique. En matière d'environnement, l'évaluation a porté successivement sur chacune des douze catégories d'actions qui constituent la stratégie environnementale du pays.

Le chef de l'Etat a souligné la nécessité de prolonger l'intégration stratégique de l'aménagement du territoire au niveau local à travers le Plan d'aménagement du territoire de wilaya (PAW), en tant que nouvel instrument d'orientation, de planification, de coordination intersectorielle et intercommunale des actions de développement conduites par les collectivités locales au titre de leur compétence dévolues par la loi.

Le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) vise à couvrir simultanément quatre (04) lignes directrices à savoir, la durabilité de nos ressources naturelles stratégiques, le freinage de la littoralisation et l'équilibre du littoral, l'option «Hauts Plateaux», l'option



Billal / Midi Libre

« Développement du Sud », l'attractivité et la compétitivité du territoire et enfin, l'équité sociale territoriale. Dans ce cadre, Abdelaziz Bouteflika a relevé que « l'appropriation collective et concertée du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) par les différents partenaires: l'Etat, les collectivités locales, le partenariat public-privé et les citoyens, a permis l'amorce d'une dynamique sans précédent et d'une grande ampleur du développement, de l'aménagement, de l'attractivité et de la compétitivité du territoire national ».

Réaffirmant, encore une fois, le rôle de l'Etat, des collectivités locales, du partenariat public-privé et des citoyens, dans la pour-

suite de la mise en œuvre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) dans toutes ses dimensions sectorielles, temporelles, et locales. Par son ampleur et son caractère transversal, la mise en œuvre des chantiers des 20 Programmes d'actions territoriales (PAT) constitutifs du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) se concrétise au quotidien et sur le terrain à travers la prise en charge de la question de l'eau, du sol, de la protection et de la mise en valeur des différents écosystèmes du littoral, de la steppe, des oasis, des montagnes, et ce, à travers la réalisation des infrastructures relatives à l'hydraulique, au transport, aux travaux publics, aux télécommunica-

tions, à l'énergie, au développement des zones rurales et au rattrapage des zones à promouvoir, et à l'équité territoriale entre la ville et la campagne. Pour le chef de l'Etat, « il s'avère nécessaire de faire participer encore plus les assemblées élues et les citoyens dans la concrétisation de ce grand dessein national garant de l'intégrité du territoire, et expression de l'unité nationale, de l'égalité des chances de tous les citoyens et de la cohésion sociale et ce, au regard des enjeux et aux défis de la mondialisation et des évolutions technologiques ».

S'inscrivant dans la perspective du plan national 2009/2013 qui devra être la première traduction de ce schéma, Abdelaziz Bouteflika rappelle que le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) est une œuvre de longue haleine et une force d'orientation par l'action. Concernant l'environnement, l'évaluation a porté successivement sur chacune des douze catégories d'actions qui constituent la stratégie environnementale du pays. Le chef de l'Etat a rappelé que toutes les actions de réduction des pollutions, des nuisances et de protection des écosystèmes, doivent être poursuivies et amplifiées en impliquant l'ensemble des partenaires, en vue de l'amélioration continue du cadre de vie et du bien-être du citoyen.

S. B.

FACE À L'HECATOMBE SUR NOS ROUTES

TOU VEUT SÉVIR

PAR KHALIDA B.

Le ministre des Transports M. Amar Tou a effectué hier, lundi, une visite de travail dans la wilaya de Constantine. Lors de son passage dans cette ville, le ministre s'est déplacé à l'hôpital Ben-Badis pour se rendre au chevet des victimes de l'accident de la circulation survenu samedi sur la route de Zighoud-Youssef et dont le bilan s'est alourdi indique-t-on. On déplore, en effet, trois morts et plusieurs blessés graves. « De nouvelles actions de dissuasion et de coercition vont être menées incessamment », a déclaré le ministre. Pour ce responsable, il est devenu impératif de procéder avec plus de rigueur et de fermeté avec les différents contrevenants. Plusieurs mesures de répression ont été annoncées par le ministre dont la plus importante « la création de nouvelles sections juridiques au sein même des tribunaux pour se charger des sanctions contre les criminels des routes », a annoncé M. Amar Tou. Une autre mesure et non des moindres, c'est « la lutte que compte mener le département des Transports contre les auto-écoles et les examinateurs qui font fi de la réglementation en vigueur », a martelé le ministre. « Notre ministère compte dépêcher des inspecteurs qualifiés au niveau de toutes les auto-écoles du pays pour mettre un terme à toutes les formes

de fraude ou de favoritisme », a-t-il ajouté. A ce propos M. Amar Tou était plus que catégorique. Il a dénoncé les auto-écoles qui accordent les permis de conduire de complaisance. « Toutes ces mesures, a précisé le ministre seront applicables d'ici la fin de l'année en cours ». En réponse à une question, le ministre a appelé tout le monde à ne pas « amalgamer » les expressions. Selon lui, il faut savoir faire la part des choses : « L'Algérie connaît un unique terrorisme. Le terrorisme des routes n'existe pas. Il faut cesser d'ouvrir la porte devant une autre frange de criminels »

K. B.



INSOLITE

Le contrôleur aérien dormait, les avions tournaient en l'air

Deux avions en attente d'atterrissage ont dû patienter en l'air lundi matin au dessus d'un petit aéroport grec, le contrôleur aérien de service ne s'étant pas réveillé, a indiqué l'administration de l'aviation civile (Ypa). Le ministère des Transports a ordonné une enquête sur l'incident, qui a retardé un vol régulier intérieur venu d'Athènes et une liaison charter de Slovaquie, au dessus de l'aéroport de l'île de Lesbos, en Egée du nord-est, a précisé l'Ypa. Selon la télévision publique grecque Net, le contrôleur aérien ne s'était pas réveillé, un retard qu'il a expliqué auprès de sa hiérarchie en affirmant

que le téléphone portable dont il se servait comme réveil était tombé en panne. Tandis que les pilotes étaient priés de tourner au-dessus de l'île, le directeur de l'aéroport a téléphoné à un collègue du contrôleur. Après une demi-heure d'attente en vol, les deux appareils ont pu atterrir en toute sécurité, selon l'Ypa. La Commission européenne a mis fin septembre la Grèce en demeure de mieux contrôler la sécurité de ses aéroports, conformément aux règlements européens, sous peine de se voir assignée devant la Cour de justice européenne.



Clin
d'œil
DE SARAH

La dernière brioche

250 Algériens au moins vont passer leurs deux derniers jours de Ramadhan, nuit du doute comprise, dans un hôpital. Ils auraient bien voulu faire comme tout le monde et fêter l'Aïd en famille. Le problème c'est que, justement, ils ont fait comme des millions d'autres concitoyens : ils ont acheté les fameuses brioches qui ont eu tant de succès pendant le mois sacré de Ramadhan. Les millions d'Algériens qui ont consommé une moyenne d'une à deux baguettes par jour n'ont pas eu à se plaindre. Mais il a fallu qu'un boulanger « oublie » certaines mesures d'hygiène élémentaires pour que 250 de ses clients se retrouvent à l'hôpital. 250 cas d'intoxication sur des millions de brioches consommés, ce n'est manifestement pas énorme, c'est même infinitésimal. Mais il faut dire que derrière ce chiffre, il y a des vies humaines. Plus qu'un Aïd gâché et quelques frayeurs pour les habitants Médéa, il y a un grand problème d'hygiène qui se pose avec acuité dans notre pays. L'intoxication collective d'avant-hier doit donner à réfléchir.

TERRIBLE VAGUE D'INTOXICATIONS ALIMENTAIRES À MÉDÉA

Plus de 250 personnes hospitalisées

Selon les témoignages de certains patients admis à l'hôpital, la consommation de viennoiseries, notamment de brioches, mises en vente librement sur le marché par des marchands informels squattant les rues et les voies publiques, est à l'origine de cette vague d'intoxication alimentaire.

PAR SEMMAR ABDERRAHMANE

Médéa est sous le choc. De terribles intoxications alimentaires ont semé l'angoisse et l'inquiétude au sein de la population de la ville. En trois jours seulement, une centaine de personnes ont été hospitalisées dans les différentes structures sanitaires de la ville. Beaucoup de ces personnes se trouvent, jusqu'à l'heure actuelle, dans un état grave, a-t-on appris de la part de sources hospitalières locales.

De leur côté, les services de prévention de la direction de la santé et de la population (DSP) ont indiqué, hier, que depuis jeudi, plus de 250 cas d'intoxication alimentaire liée à la consommation de viennoiseries et autres produits pâtisseries ont été enregistrés à Médéa.

Par ailleurs, il nous a été signalé que l'enquête diligentée par la direction du commerce de la wilaya de Médéa a permis d'identifier le commerce à l'origine de cette intoxication et à la fermeture de son commerce, a précisé le responsable de cette structure.

D'autre part, selon les témoignages de certains patients admis à l'hôpital et des informations recueillies par les ser-



vices de contrôle de la qualité de la direction du commerce, la consommation de viennoiseries, notamment de brioches, mises en vente librement sur le marché par des marchands informels squattant les rues et les voies publiques, est à l'origine de cette vague d'intoxication alimentaire.

Sur ce chapitre, il est à souligner que les analyses effectuées par le laboratoire de la direction de la santé sur un échantillon du produit incriminé, ont fait ressortir la présence de gelée avariée utilisée dans la garniture des produits consommés.

Si la DSP adopte un ton rassurant en indiquant encore hier que sur les 250 personnes qui ont été admises, depuis jeudi dernier pour des consultations et des soins d'urgence à l'hôpital Mohamed Boudiaf de Médéa, les deux tiers ont

quitté l'établissement, il n'en demeure pas moins qu'une dizaine d'autres personnes intoxiquées ont été orientées vers des services spécialisés pour des soins plus approfondis. Dans ce contexte, les parents et les familles des victimes ne cachent pas leur désarroi. «On nous dit que notre enfant devrait quitter l'hôpital dans les prochaines heures. Mais son état demeure pénible et il se plaint de douleurs au niveau de l'estomac. Nous sommes sérieusement inquiets et on espère vraiment que rien de grave ne risque de lui arriver», nous apprend Mahmoud, 44 ans, que nous avons pris le soin de contacter et dont le fils est hospitalisé en compagnie de 53 autres enfants eux aussi victimes de ces intoxications alimentaires.

Il est à noter enfin que de nombreux cas d'intoxications alimentaires, suite à la commercialisation de produits impropres à la consommation, ont été relevés pendant ce mois sacré et ce malgré la mise en place par les pouvoirs publics d'un dispositif spécial Ramadhan de contrôle de la qualité et de lutte contre les pratiques commerciales irrégulières.

Les brigades de contrôle impliquées dans ce dispositif de surveillance ont réalisé, tout de même, pas moins de 34.614 interventions à travers le territoire national, ayant permis de relever 8.824 infractions, et ce, durant seulement les dix premiers jours du Ramadhan. 4.263 poursuites judiciaires ont été dès lors lancées. Malheureusement, cela n'a pas protégé les médéens de ces commerçants véreux qui se remplissent les poches au détriment de la santé des citoyens. S.A.

LE COMMERCE INFORMEL FAIT LA LOI EN ALGÉRIE

L'UGCAA et le FCE dénoncent

PAR AMAR AOUIMER

L'UGCAA (Union générale des commerçants et artisans algériens) dénonce et stigmatise l'attitude, la passivité et le laxisme des autorités face au marché parallèle qui fait perdre au Trésor public plus de 55 milliards DA par an, tandis que les 1.250.000 commerçants exerçant légalement leur métier, affichent un énorme manque à gagner et réclament des allègements fiscaux.

En dépit des récentes instructions du chef de l'Etat, concernant la régulation et l'organisation du marché et des activités commerciales, il n'y a aucun effet positif sur le terrain. Les commerçants se sentent toujours lésés et certains sont contraints de changer carrément d'activité, ou baissent rideau à cause de l'étouffement et du diktat imposés par le

commerce parallèle. Prenant l'exemple des pays avancés pour mettre en relief l'impérieuse nécessité d'organiser rapidement le marché algérien, Boulanouar (UGCAA), montre que l'assainissement et l'évolution du commerce passent inéluctablement par l'implication directe et permanente des pouvoirs publics, à savoir les ministères du commerce, des finances et les différentes institutions chargés de l'ordonnancement des activités commerciales.

«On ne peut développer un commerce extérieur si la situation du commerce interne est désastreuse», a-t-il souligné.

Cette organisation syndicale et professionnelle exige la mise en place d'un ministère délégué dont la mission essentielle consiste à réguler le commerce actuellement gangrené, selon elle, par une nouvelle race de vendeurs érigés en rudes concurrents.

L'Algérie est devenue donc un immense bazar où l'on vend et achète des produits importés massivement et, par conséquent, non seulement tuant le commerce légal, mais devenant la cause principale de la fermeture de nombreuses entreprises, par la faute de la concurrence des marchandises made in China...

Un commerçant estime que «les vendeurs installés sur les trottoirs possèdent un rapport de force décourageant pour toute intervention des pouvoirs publics, sachant que le commerce illégal s'est consolidé et a squatté des quartiers entiers, acquérant ainsi des droits tacites de pratique illicite de l'activité commerciale».

Même le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Reda Hamiani, a maintes fois, mis à la vindicte populaire la pratique frauduleuse des

1,5 millions de vendeurs illégaux, à travers le territoire national, dont l'expansion des espaces occupés a proliféré durant le mois sacré du ramadhan, au grand dam des commerçants légaux.

Cette concurrence déloyale engendre un déficit croissant pour le Trésor et déstabilise le marché et la distribution de produits, sachant que bon nombre de magasins, commerces, notamment des boulangeries et des magasins d'alimentation, ont fermé en raison de la multiplication de ces commerçants n'ayant ni registre de commerce, ni autorisation administrative.

Le commerce informel a pris une ampleur sans précédent en Algérie, ces dernières années, et engendre un préjudice financier sans cesse croissant à l'Etat. Que fait ce dernier pour enrayer ce phénomène de société, propre aux pays en voie de développement ? A.A.

INSTITUT ALGÉRIEN DE LA NORMALISATION

Cap sur la lutte contre la contrefaçon dans les cosmétiques

Le directeur de l'Institut algérien de la normalisation (IANOR), Mohamed Chaib Aissani, a abordé, dans l'émission radiophonique de la chaîne III, hier, la problématique du contrôle de la qualité des produits cosmétiques, notamment ceux importés et présentant des risques majeurs pour la santé des citoyens.

A titre d'exemple, certains shampoings de fabrication locale ou importés peuvent provoquer des lésions oculaires et provoquer même la cécité, et doivent être, donc, rigoureusement contrôlés au niveau des douanes.

«Un dispositif sophistiqué sera installé au niveau des douanes afin de détecter les

produits contrefaits. Cet arsenal dénommé label CA algérien de conformité sera efficace et permettra de lutter contre l'importation de produits cosmétiques toxiques pour la santé publique».

Le nouveau dispositif d'identification des produits non conformes sera mis en service à partir du premier semestre de l'année prochaine.

Selon Aïssani, les laboratoires algériens vont travailler en coopération avec des laboratoires étrangers, européens notamment, pour analyser les produits. «Les services des douanes et le ministère du Commerce apporteront leur contribution afin de nous aider à répertorier et

dénicher les falsifications des produits».

«Le dispositif ne sera pas efficace à 100 %, reconnaît le DG de l'IANOR, mais il pourra limiter la fraude et la contrefaçon des produits cosmétiques en Algérie.

La nouvelle réglementation concernera, non seulement, les cosmétiques à base de produits chimiques, parfois hautement toxiques pour les muqueuses, mais également l'ensemble des marchandises importées susceptibles de porter atteinte à la population et nuire à la santé publique.

Il convient de rappeler que certains fabricants algériens de cosmétiques, tels que les shampoings utilisent un cocktail

de composants chimiques très dangereux pour la santé, capables de dénaturer ou de défigurer le visage. Certains shampoings détériorent la peau et l'épiderme et vont jusqu'à causer des malformations faciales.

Les cosmétiques locaux, et même ceux venant de la Chine et d'ailleurs, devront être scrupuleusement contrôlés dans des laboratoires spécialisés, car l'exemple de toxicité des jouets et du lait frelaté chinois, ayant récemment défrayé la chronique et ayant été retirés du marché international, doit nous interpeller pour plus de vigilance.

A.A.

PROLIFÉRATION DES GRANDES SURFACES

Les boutiques de prêt-à-porter agonisent

Depuis quelques années, les boutiques d'articles vestimentaires sont menacées par l'apparition des espaces commerciaux de grand standing.

KAMEL LAKHDAR
CHAOUCHE

Ils sont, de plus en plus, nombreux à voir le jour à travers le territoire national. Ils sont entrés par la grande porte et comptent se positionner sur le marché national. De grandes marques, Adidas, Puma, Levi's Strauss, d'autres «petites enseignes» comme Griffa et H et K ont fait une entrée remarquée sur le marché national du prêt-à-porter.

Outre l'aspect spacieux des magasins et la variété des produits proposés aux consommateurs, il faut dire que les propriétaires sont, de plus en plus, attentifs et soucieux des nouvelles règles du marché et des stratégies du marketing. Dans ces magasins, où l'affluence des citoyens ne se dément pas, les patrons choisissent notamment



des gens de métier pour s'occuper de la vente des marchandises et des clients. Le personnel de ces grands magasins est, dans la majorité des cas, dominé par la gent féminine. Cette dernière, avons-nous remarqué, s'affaire sans répit à accueillir, orienter et proposer la variété des produits disponibles, tout en insistant sur l'authenticité de la marchandise. «Avec leur constant sourire et leur art de communiquer avec le consommateur, les vendeuses ne manquent pas d'inviter le con-

sommateur à céder pour acheter quelque chose», a témoigné Chafiaâ. Et d'ajouter : «Je préfère faire mes achats dans ces nouveaux grands espaces spécialisés que d'aller dans les anciens magasins», où d'abord les prix des produits proposés sont plus coûteux et contrefaits.

S'agissant des boutiques classiques, celles-ci peinent à entrer en concurrence avec les magasins de standing. Cette situation s'explique selon un membre de

l'Union nationale des commerçants algériens par l'état statique de certains commerçants, qui ne suivent pas l'évolution du marché. Ces derniers, faut-il le noter, risquent de disparaître du marché national. «Il y a une véritable dynamique au niveau des marchés. Les choses y évoluent très vite. Nous constatons que beaucoup d'Algériens lancent leurs propres affaires tout en étant très conscients de la nécessité de se doter de moyens humains et matériels afin d'organiser leur gestion et d'augmenter leur rentabilité. Ce résultat ne sera d'ailleurs possible qu'en empruntant les nouvelles stratégies du marché », a-t-il encore relevé.

Pour sa part, Ali, un commerçant à El-Biar sur les hauteurs d'Alger, explique, que l'apparition des grandes surfaces commerciales risque d'altérer l'activité des petits commerçants. « Les grandes espaces commerciaux tueront forcément le petit commerce », se lamente M. Saïd Kabli, le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Ce responsable est convaincu que l'émergence des grands espaces commerciaux est une menace réelle pour les petits com-

merçants, déjà anéantis par la concurrence déloyale du commerce informel. Il révélera en outre que certains commerçants ont déjà baissé rideau. M. Kabli va plus loin pour accuser l'Etat de privilégier les grands distributeurs au détriment des commerçants. «Les grandes surfaces attirent beaucoup de consommateurs étant donné la disponibilité, la variété des produits et les prix proposés. Le reste c'est l'affaire de ce qu'on appelle dans le jargon commercial, le marketing viral», relève Hocine, un cadre du ministère du Commerce. Signalons que dans l'état actuel des choses, il convient de dire qu'il y a tout de même un certain vide juridique dans le domaine de la commercialisation et de la distribution des produits importés sur le marché algérien, lançant une concurrence sans merci aux petits commerçants nationaux. Le champ est, indique-t-il, complètement libre devant les grandes surfaces. « Il n'y a pas encore de règlement spécifique au secteur de la grande distribution et de la commercialisation. Mais cela, ce n'est qu'une première étape. Le souci de réguler viendra logiquement », a-t-il encore tenu à préciser.

K. L. C.

KARIM TABBOU À TIZI-OUZOU

Pour une union des forces démocratiques

PAR ZAHRA H.

Pour célébrer le 45e anniversaire de la création du FFS, le plus vieux parti de l'opposition a organisé hier à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou une conférence-débat animée par le premier secrétaire national, Karim Tabbou. Ce dernier a fait un rappel du soulèvement de 1963 lors duquel 480 militants du FFS ont été tués, avant d'aborder la situation au FFS et la scène politique nationale. Pour cette dernière

il dira que l'Algérie est au bord d'un soulèvement qui risque de se déclencher prochainement. Selon lui, «les signes annonciateurs de cette implosion sont les différents soulèvements enregistrés dans certaines wilayas du pays, à l'instar de Ghardaïa et d'Oran, parfois la cause du soulèvement est banale c'est dire le bouillonnement de la population». Il appellera à l'union des forces démocratiques avec lesquelles le FFS partage des positions afin d'œuvrer pour le changement et l'avènement de la deuxi-

me république. Quant à la crise qu'a connue le FFS il y a quelques mois, il dira que celle-ci vise à anéantir le parti après la mort d'Aït Ahmed, le président du parti du Front aujourd'hui âgé de 83 ans. Mais «ce que ces gens ignorent c'est qu'au FFS il y a des milliers d'Aït Ahmed», a-t-il précisé.

Notons enfin qu'un recueillement a eu lieu au cimetière de Mdouha de la ville à Tizi-Ouzou à la mémoire des militants tombés lors du soulèvement de 1963. Z. H.



Bilal B. / Midi Libre

SITUATION SÉCURITAIRE

Un attentat fait trois morts à Dellys

PAR AMEZGHAR KARIM

Un attentat suicide à la voiture piégée a été perpétré, dans la soirée d'avant-hier, dans la wilaya de Boumerdès. Cet attentat terroriste qui a ciblé une caserne militaire située dans la région de Taguedemt, à la sortie ouest de la ville de Dellys, (50 km à l'est de Boumerdès), est commis quelques minutes après la rupture du jeûne. L'attaque a fait, selon un premier bilan des sources sécuritaires, au moins trois morts parmi les militaires et plusieurs blessés. Les blessés ont été évacués, selon ces sources, vers l'hôpi-

tal de Dellys et leurs jours ne sont plus en danger.

Selon les premières informations fournies par les mêmes sources, le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd, n'était la vigilance des militaires.

A en croire ces sources, le véhicule qui servait à cet attentat a été freiné in extremis par des tirs de soldats postés à l'entrée de la caserne. Ce qui a fait que le kamikaze n'a pas réussi à atteindre sa cible. Celui-ci, pas encore identifié, a été tué avant qu'il n'atteigne sa cible.

La bombe qui se trouvait à l'intérieur du véhicule, croit-on savoir, a été actionnée à distance par des com-

plices qui se trouvaient sans doute dans les environs immédiats du lieu de l'attentat.

Juste après la déflagration, les forces de sécurité ont déployé des renforts impressionnants dans le périmètre.

L'attentat a provoqué l'ire et l'inquiétude des habitants de la ville de Dellys, située à trois kilomètres du lieu de l'attentat, selon des témoins sur place.

A signaler que cette agression terroriste intervient après un mois de Ramadhan plutôt clément marqué par une faible activité terroriste. Cet attentat marque ainsi une rupture avec la

trêve observée par les sbires du Gspc. Le mois de septembre a été, grâce à l'impressionnant dispositif sécuritaire déployé dans la région est de la capitale, surtout en Kabylie ou des vastes opérations de ratissage ont été menées, le moins meurtrier depuis le début de l'année. Il convient de dire, enfin, que la wilaya de Boumerdès a été secouée depuis le début de l'année par plusieurs attentats terroristes. Le dernier en date est celui — le plus lourd en bilan — qui a ciblé l'Ecole supérieure de la gendarmerie nationale des Issers. L'attentat a fait 45 morts et plus de 50 blessés.

A. K.

L'ALGÉRIE POST-PÉTROLE

Nucléaire ou énergies renouvelables ?

L'option énergie renouvelable est plus que jamais d'actualité pour l'Algérie. Une bonne partie des finances publiques y est consacrée. Une série de centrales mixtes gaz-solaire, des accords sur le nucléaire, signés avec plusieurs pays, dont les Etats-Unis et la France, nations disposant d'un capital expérience reconnu au plan international, constituent la charpente d'une stratégie qui vise la garantie de substitution de l'énergie fossile qu'est le pétrole. Ainsi, l'Algérie n'est plus au stade de la réflexion, mais a carrément mis le pied dans le plat, en tout cas au plan de l'étude de faisabilité d'une politique que les pouvoirs publics entendent mener avec un maximum de rigueur. Une perspective qui, faut-il le souligner, a eu l'aval de nombreux partenaires. Des entreprises allemandes

spécialisées travaillent déjà en étroite collaboration avec l'entreprise à capitaux publics, Neel, autour de grands projets entrant dans le cadre de l'exploitation de l'énergie solaire. Cela dit, l'Allemagne n'est pas la seule nation impliquée dans le partenariat directe avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie renouvelable, nucléaire compris. La France qui a fait une offre qualifiée par Sarkozy de stratégique, consistant à une sorte de troc de gaz algérien contre la technologie nucléaire française, est bien décidée à jouer un rôle moteur dans le processus de substitution de ressources énergétiques que l'Algérie a engagé ces dernières années. Anne Barraquier, professeur et directrice scientifique au Ceram Business School de Nice (France), nous en parle dans cet entretien.

PAR LAMIA BRAHIMI

Quel genre de coopération peut-il y avoir entre l'Algérie et la France dans le domaine des énergies renouvelables ?

Anne Barraquier : L'Algérie a des potentiels naturels pour développer certaines énergies renouvelables. Il s'agit principalement du solaire. L'Algérie dispose d'un taux d'ensoleillement très important qui la place parmi les pays les plus ensoleillés dans le monde. Vous avez également du vent. L'Algérie est un pays qui peut être venté dans certaines régions et à certaines périodes de l'année. Ceci fait que l'éolien peut être aussi très intéressant. Donc, il y a un potentiel important en Algérie. Bien entendu, du fait que le secteur énergétique est puissant en Algérie, on pourrait faire glisser des compétences du secteur énergétique actuel vers les potentialités des énergies renouvelables.

En termes de coopération, je ne crois pas qu'il y ait de gros projets aujourd'hui dans le domaine des énergies renouvelables entre la France et l'Algérie. Il y a des projets qui sont en train de naître dans différentes régions de France et dont les promoteurs sont intéressés d'être présents en Algérie aussi.

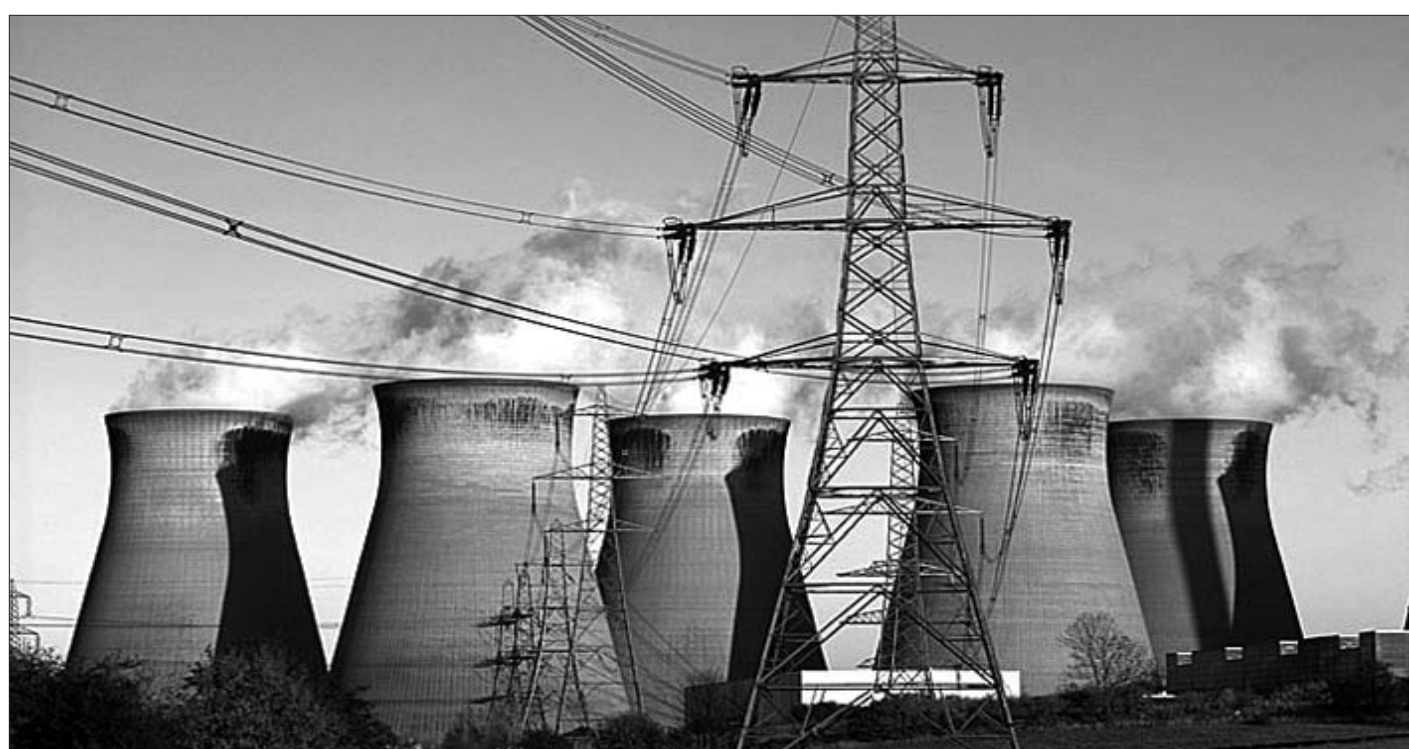
Nous mêmes à Sophia Antipolis et au Ceram Business School nous voulons établir des rapports avec l'Algérie et développer des coopérations. On a déjà entamé des discussions avec des personnalités algériennes. Il y a énormément de choses à faire. Je crois que c'est une voie très intéressante pour l'Algérie tout comme pour la France.

Que pourrait apporter à l'Algérie une coopération avec la France en matière d'énergies renouvelables, sachant que le domaine n'est pas réellement développé en France ?

De l'expertise. L'expertise dans le domaine des énergies renouvelables existe en France comme en Allemagne ainsi que dans d'autres pays européens. On a eu la chance d'avoir un mouvement nucléaire dans les années 70 qui a fait remonter à la surface toutes les potentialités des énergies renouvelables. Dans cette période, on parlait beaucoup de ces énergies qui n'étaient pas réellement prises au sérieux parce qu'il n'y avait pas de problème pétrolier. Or, aujourd'hui, il y a un certain nombre de pays qui ont travaillé là-dessus et la France en fait partie. Je pense que nous sommes tout autant capables d'amener de l'expertise en Algérie que d'autres pays.

Qu'en est-il de la coopération dans le domaine du nucléaire ?

Le gouvernement français vient de proposer des solutions technologiques



« L'Algérie dispose d'un ingrédient indispensable à la production d'électricité par le nucléaire : l'uranium. Ceci rend encore la coopération entre les deux pays très intéressante. Je pense que le nucléaire est une voie qui sera sans doute privilégiée par le gouvernement algérien dans un avenir proche. »

nucléaires avec la visite du Premier ministre français François Fillon. Celles-ci sont extrêmement efficaces en termes d'émission de CO₂. L'Algérie dispose d'un ingrédient indispensable à la production d'électricité par le nucléaire : l'uranium. Ceci rend encore la coopération entre les deux pays très intéressante. Je pense que le nucléaire est une voie qui sera sans doute privilégiée par le gouvernement algérien dans un avenir proche. Etant donné que la France est leader dans ce domaine, elle peut constituer un repère pour les Algériens.

Peut-on envisager de faire du nucléaire une alternative aux énergies fossiles en Algérie, surtout que la durée de vie de ces dernières est limitée dans le temps ?

Depuis quelques années, il y a un retour en force du nucléaire en Algérie comme dans d'autres pays. Je dirai que les gouvernements se rendent bien compte qu'il ne faut pas éliminer la question nucléaire du débat des énergies. Le nucléaire fera sûrement partie du paysage énergétique algérien. Même si l'Algérie dispose de poten-

tiels dans d'autres domaines (fossile, solaire, éolien), il faut de toute façon avoir une diversité de sources d'énergies.

Comment peut-on décrire la situation des énergies renouvelables en France ?

On peut dire que la situation est actuellement plutôt favorable pour développer ces énergies. Même si 70% de l'énergie utilisée en France sont générés par le nucléaire, il existe une bonne volonté de développer les énergies renouvelables. Electricité de France (EDF), en tant que grande entreprise française, souhaite diversifier ses activités en matière d'énergie. De ce fait, elle investit dans les énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien et le géothermique. De plus, il y a aujourd'hui une émergence de petites et moyennes entreprises qui s'intéressent à ces nouvelles énergies.

A combien peut-on estimer la contribution des énergies renouvelables dans le parc énergétique français ?

La part des énergies renouvelables est très faible. On est à environ 10%. On a des

impératifs et des directives que nous essayons d'atteindre en même temps que l'ensemble des pays européens. Nous devons atteindre d'ici 2020 un taux de 20% de production d'énergies renouvelables.

Quels sont les aléas susceptibles de freiner le développement des nouvelles énergies en Europe ?

La baisse des prix du pétrole peut constituer un aléa très important. Si l'on a une importante poussée des investissements dans ce domaine, c'est largement dû à la hausse du coût du pétrole.

C'est une ressource très chère pour l'Europe. En France, nous payons le prix d'un litre d'essence à 1 euro 50, ce qui fait que le public, l'administration, le gouvernement et les entreprises commencent à prendre conscience de l'importance à trouver d'autres voies d'énergies de façon extrêmement sérieuse. Nous nous orientons vers un modèle de consommation où on ne doit pas dépendre du pétrole. Il y a aussi un autre facteur qui pousse le développement de ces énergies vers l'avant : l'évolution des comportements. On y assiste depuis la campagne présidentielle de 2007. Le déclin s'est fait avec les exigences de Nicolas Hulot.

De ce fait, Nicolas Sarkozy avait pris des engagements dans le même sens. Quand il a été élu, il a monté le Grenelle de l'environnement. Depuis la campagne présidentielle et le Grenelle de l'environnement, on a eu une évolution extrêmement importante dans le comportement des citoyens et des entreprises. On assiste aujourd'hui à une effervescence assez importante.

L. B.

BATNA

Réception de 8.000 logements avant fin 2009

A l'issue d'une réunion avec l'OPGI, les bureaux d'études, les entreprises, le wali de Batna a exigé de tous les acteurs du bâtiment, le respect des normes qualitatives dans la réalisation des logements publics ou l'on compte 8.000 unités tout programmes confondus. Dans un communiqué de presse, le représentant du Gouvernement a tenu à ce que ce programme soit livré avant la fin 2009.

Mohamed Benabdelhadi

Mouvement des chefs de daïra

Dans un communiqué de presse du cabinet du wali de Batna, on apprend qu'un mouvement a touché le corps des chefs de daïra.

Batna compte 21 daïras dont deux chefs de daïra ont été relevés de leur fonction (Djezzar et Ichemoul), tandis que 9 autres ont été mutés et deux secrétaires généraux promus, celui de Zana El Beïda et Merouana.

M. B.

MEROUANA

L'APC toujours bloquée

En conclave pendant plus de cinq heures, le wali de Batna n'a pu réconcilier les membres de l'APC de Merouana, chef lieu de daïra à 40 kms au nord ouest de Batna. Le litige se rapporte à la constitution du conseil exécutif. La situation demeure bloquée à l'instar de plusieurs autres communes de la wilaya de Batna. Dans un autre registre, le wali a réuni tous les présidents d'APC pour un bilan des différents programmes de développements ; la préparation des opérations électorales et la rentrée scolaire.

M. B.

OUM EL-BOUAGHI

Opération ophtalmiques gratuites

Des opérations ophtalmiques ont été effectuées gratuitement, samedi dernier, au profit de patients démunis au niveau de la clinique El-Amal, spécialisée en chirurgie ophtalmique de la ville de Aïn Beïda, wilaya de Oum El-Bouaghi.

L'opération vise à marquer la solidarité des médecins de la clinique avec les malades qui sont dans l'incapacité de s'acquitter des frais inhérents à ces actes chirurgicaux, souligne le médecin propriétaire de la clinique, précisant que les interventions programmées profiteront à des patients des quatre communes de Aïn Beïda, Meskiana, F'kirina et Berrich.

AIN TÉMOUCHENT

275 comprimés de psychotropes saisis

Les services de police de Aïn Témouchent et de Hammam Bouhadjar ont procédé, en fin de semaine écoulée, à la saisie de 275 comprimés de psychotropes en possession de deux individus âgés de 26 et 19 ans. Arrêtés, les mis en cause ont été présentés devant le parquet qui les a placés sous mandat de dépôt, selon la sûreté de wilaya.

JIJEL

2 nouvelles filières à l'université

Deux nouvelles filières, licence de français et en sciences sociales, seront enseignées à partir de cette rentrée universitaire à Jijel. Une demande introduite par cet établissement de l'enseignement supérieur auprès de la commission nationale habilitation a reçu le "feu vert" pour l'ouverture de ces deux nouvelles disciplines pour la rentrée universitaire 2008-2009.

CONSTANTINE

L'IRRÉVÉRENCE DES JEUNES

En plein centre-ville, des groupes de désœuvrés s'interpellent avec des propos irrévérencieux ne tenant pas compte du monde qui les entoure.

PAR KHALIDA B.

« **C**onstantine, ville du savoir et des savants ». L'image chère aux nostalgiques est complètement disparue. Il n'en reste même pas des bribes. Traversée par des mutations et des dérives engendrées par une crise de croissance aiguë, la société constantinoise est en train de perdre tous ses repères : culturels et religieux. Elle était peut-être considérée comme une société conservatrice, il y a quelques années. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas ; du moins chez une importante frange de la jeunesse. A titre d'exemple, pour cette année, rien n'indique dans le comportement des jeunes qu'on était en plein mois de Ramadhan. Altercations verbales, langage vulgaire et ordurier et rixes meublent le quotidien des Constantinois. Même la frange des 12-14 ans s'y met, elle aussi, et fait preuve déjà d'une grande aptitude à la désobéissance et à l'irrespect envers les valeurs religieuses. Du jamais vu de mémoire de Constantinois : des centaines de jeunes loubards s'adonnent à des scènes de « drague »... C'est inouï ! En plein centre-ville, des groupes de désœuvrés s'interpellent avec des propos irrévérencieux ne tenant pas compte du monde qui les entoure. Rien n'indique qu'on est en plein mois de piété ! Plus que les autres mois, la violence monte de plusieurs crans durant le mois de Ramadhan, et



pour rien une bagarre éclate. L'hostilité des jeunes était plus ou moins justifiable durant les jours ordinaires. Chômage, mal-vie et crise sociale y étaient évoqués pour légitimer les réactions agressives et véreuses des jeunes. Alors qu'en vérité, il fallait regarder la réalité en face et cohabiter avec ce nouveau comportement de la part des jeunes. Il fallait si bien dire que Constantine n'est plus celle d'antan. En traversant la rue pittoresque de Larbi-Ben M'hidi, ex-Trik Jdida, le citoyen est désagréablement choqué par la bassesse des mœurs et la détérioration des comportements des jeunes qui occupent tout au long de la journée les trottoirs de ladite cité. Même topo au niveau des autres quartiers du centre-ville. Des vermines de la pire espèce s'obstinent à donner à la ville des Pont le cachet d'une ville déchue et décomposée. Au grand jour, au vu et au su de tout le monde, des femmes et des jeunes filles sont agressées sans que personne ne daigne lever le petit doigt. C'est lâche de la part des

Constantinois qui ne cessent de se référer dans les discours et autres circonstances aux gloires des leurs. Récemment, une jeune femme a été violemment agressée et délestée de ses bijoux sous les regards des passagers. Personne n'a tenté de la défendre. La scène a eu lieu en plein centre-ville. L'agresseur n'était autre qu'un type chétif qui avait pris tout son temps pour prendre la fuite. Une autre jeune fille a été agressée au sein même du taxi service. L'agresseur lui a arraché une boucle d'oreille et le portable qu'elle tenait à la main.

Ce spectacle a eu lieu au niveau de la station taxi située en face du marché Battou de St-Jean. Des scènes similaires sont multiples et incalculables dans la ville des Ponts, autrefois considérée comme la Mecque du pays. C'est dire qu'à Constantine personne n'est à l'abri du danger même dans les endroits censés être sécurisés et protégés. L'avilissement a gagné du terrain.

K. B.

ANNABA, RENTRÉE UNIVERSITAIRE

DES PRÉPARATIFS RYTHMÉS

PAR AMAR AÏT BARA

L'université Badji Mokhtar de Annaba vit ces jours-ci au rythme des préparatifs de la rentrée universitaire 2008/2009. Celle-ci s'apprête à accueillir les étudiants des wilayas limitrophes, à savoir, El Tarf, El Kala, Azzaba, Skikda,

Guelma, Bouchegouf et autres et à qui il faut assurer l'hébergement et la restauration donc, la prise en charge durant tout le cursus universitaire. L'université Badji Mokhtar de Annaba continue de drainer de nombreux nouveaux bacheliers, surtout pour les spécialités technologiques. Les infrastructures de

l'université de Annaba se sont développées d'une manière continue en bénéficiant de projets importants. A titre d'exemple, le nouveau pôle d'El Bouni, en expansion continue contribue à combler le déficit en places pédagogiques et hébergement.

Pour information, l'université «Badji Mokhtar» a été classée troisième de la 11^e édition du «colloque estudiantin arabe de la créativité» organisé en Syrie le mois d'Août dernier. Deux étudiants de l'institut des sciences économiques ont honoré l'Algérie et Annaba en se classant à la 3^e Place. Ce colloque a été organisé sur l'initiative de l'université de Tchrine (Syrie) en étroite collaboration avec le conseil arabe d'initiation

des étudiants des universités arabes. Ces deux algériens de l'université de Badji Mokhtar ont étalé toute leur classe pour faire valoir leurs capacités et aptitudes en créativité dans le domaine scientifique. Ces deux étudiants annabis ont choisi pour thème la «créativité des jeunes algériens dans le développement des entreprises PME». Cette manifestation universitaire a permis aux étudiants algériens d'aborder des sujets importants surtout ceux liés à «l'innovation technologique dans l'industrie et le développement de la petite et moyenne entreprise». Ces thèmes sont judicieux pour informer sur la production de la PME, précurseur du développement économique.

A. A. B.

GUELMA, DAHOUARA

MISE EN PLACE DU PLAN QUINQUENNAL

Dans le cadre de la mise en place du plan quinquennal 2009-2013, les habitants de cette contrée de l'Algérie profonde ont formulé leurs préoccupations aux autorités locales

PAR HAMID BAËLI

Rattachée à la daïra de Hammam N'Baïls, distante d'une cinquantaine de kilomètres de Guelma, la localité rurale de Dahouara, qui abrite cinq mille âmes résidant essentiellement dans des mechtas éparées, est handicapée par son enclavement qui freine son développement économique et son rayonnement.

Dans le cadre de la mise en place du plan quinquennal 2009-2013, les habitants de cette contrée de l'Algérie profonde ont formulé leurs préoccupations aux autorités locales lors d'une réunion dans l'amphithéâtre du lycée Hammam N'Baïls et ce, après l'exposé exhaustif, présenté par leur maire qui a exprimé les besoins de ses administrés.

A la faveur d'un riche débat, le wali a accordé la priorité à l'amélioration du cadre de vie, à savoir l'alimentation en eau potable des mechtas



tas Baïbsaïssa, Aïn Hadjel, Aïn Khadra, Zoubia à partir du barrage de Bouhamdane, la réalisation de deux châteaux d'eau, de fontaines publiques, l'assainissement des lotissements LSP et du centre-ville, la protection contre les inondations, la maîtrise des eaux pluviales et les retenues collinaires pour l'irrigation des terres agricoles. Il a été décidé l'inscription d'une cinquantaine de kilomètres de pistes pour désenclaver les dechras de Zoubia, Gueraïne, Messaâdia, Djenane Touil, Aïn Dardar, Aïn Kerma, Aïn Hadjel, Aïn Bayoudi, Oum El-Aroug, etc.

Dahouara aura son nouveau siège d'APC qui sera édifié selon des

normes adéquates, un collège pour répondre aux besoins grandissants, une polyclinique, des salles de soins dans certaines mechtas, une annexe du centre de formation professionnelle, un stade, une bibliothèque communale, des abri-bus, des cantines scolaires, un bassin de natation, une maison de jeunes et une salle omnisports.

D'autre part, le chef de l'Exécutif a accordé 50 LSP, 200 logements sociaux à caractère locatif, 200 logements ruraux et des quotas de logements pour résorber l'habitat précaire.

H. B.

BISKRA, TOURISME RELIGIEUX

DES ATOUTS PROMETTEURS

Des atouts prometteurs pour le développement d'un tourisme religieux de grande importance existent dans la wilaya de Biskra, ont affirmé les professionnels du secteur présents les 25 et 26 septembre à la traditionnelle fête de Sidi Khaled. Pour les cadres du secteur, l'exploitation idoine des équipements et monuments disponibles dans la wilaya et la valorisation des initiatives de promotion sont à même de transformer, à court terme, la région en une destination prisée pour le tourisme

religieux. En tête des monuments les plus célèbres de la wilaya viennent incontestablement, ont-ils cité, le mausolée et la mosquée du compagnon du prophète de l'Islam et grand conquérant de l'Afrique du Nord Okba ibn Nafi' El Fihri ainsi que plusieurs séculaires et prestigieuses zaouïas dont celle de Ali Benamor de Tolga et El Mokhrariya et Tataïya de Ouled Jellal. Les événements religieux attirant périodiquement de grandes foules sont aussi légion dans la wilaya, à l'exemple des moussems

dédiés aux saints de la région dont Sidi Salah (Jemora), Sidi Mohamed Benmoussa (Sehayra), Sidi Lakhdar (Tolga) et Sidi Lemghezi (Bouchegroun). Le festival national du chant religieux annuellement initié par l'association Arts dramatiques et chant religieux s'est également affirmé comme un rendez-vous régulier à dimension nationale. La fête de Sidi Khaled occupe, dans ce contexte, une place particulière qui lui permet de contribuer à la relance effective du tourisme religieux de l'Office du

tourisme local. La wilaya dispose également d'importants équipements pour le tourisme thermal avec notamment Hammam essalihine de la ville de Biskra, Hammam Echouqa et Hammam Sidi El Haj, en plus d'une multitude de sites naturels pittoresques (gorges, oasis, étendue de dunes et barrages). Le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et du Tourisme a classé Biskra comme destination nationale à promouvoir par des actions de promotion multiples.

BOUMERDES, 500 LOGEMENTS AADL

500 LOGEMENTS POUR FIN 2008

Plus de 500 logements location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), sur un programme global de 2500 unités alloué en 2002 à la wilaya de Boumerdes, seront réceptionnés avant fin 2008 à Zemmouri et Tidjelabine. Sur ce nombre d'unités attendues à la livraison, 300 le seront au niveau d'une cité d'habitation de la commune de Zemmouri, comptant 919 logements de ce segment et ce, dès l'achèvement de certains travaux restants

relatifs aux aménagements extérieurs, ainsi que des travaux secondaires portant sur l'électrification, les canalisations AEP et d'assainissement. Les 200 autres unités restantes sont localisées au niveau d'un site de la localité de Tidjelabine comptant 910 logements de ce type. Il ne reste que quelques retouches finales à effectuer à l'intérieur des logements et au niveau des espaces extérieurs attenants à ces immeubles tel l'aménagement d'espaces verts, aires de jeux et routes.

S'agissant des logements restants, au nombre de plus de 500 unités, en cours de réalisation au niveau de ces deux sites de Tidjelabine (377) et Zemmouri (149). Leur livraison est attendue au cours du premier trimestre 2009 au maximum, selon les délais contractuels. Quelque 476 logements location-vente ont déjà été distribués, en juin dernier, à Zemmouri, à la faveur d'une visite du ministre de l'habitat et de l'urbanisme, au cours de laquelle il a été également procédé à la dis-

tribution de 333 autres unités à Tidjelabine. Plusieurs autres projets de logements AADL sont en cours de réalisation dans la wilaya de Boumerdes, à l'instar du site de Corso (357 unités). Son taux d'avancement est estimé à 60 % et sa réception attendue pour la fin 2009. En outre, deux chantiers AADL sont en réalisation à Boudouaou (221) et Boumerdes (93), mais ils ont connu un arrêt du à des contraintes diverses, sachant que les travaux du premier ont été relancés.

SÉTIF

Lutte contre la leishmaniose cutanée

Une campagne de lutte contre la leishmaniose cutanée vient d'être lancée à Sétif par la Direction de la santé et de la population et s'étalera jusqu'à fin octobre prochain. S'inscrivant dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à réduire de 50 % les affections de leishmaniose, elle se fera principalement par voie d'épandage d'insecticides, a indiqué le coordinateur de wilaya pour la lutte contre cette maladie. Tous les moyens nécessaires à la réussite de cette opération ont été mobilisés, a souligné la même source, précisant que les éléments affectés à cette campagne ont suivi un stage de formation et que les appareils d'épandage ont été mis à leur disposition par la commune, au même titre que les agents d'épandage. La wilaya de Sétif a enregistré ces dernières années une baisse "de l'ordre de 90 %" en matière d'affections de leishmaniose, a assuré le coordinateur pour qui cette baisse est le "résultat des campagnes menées sans relâche ces dernières années pour lutter contre cette maladie". La wilaya de Sétif n'a enregistré, en 2008, que 10 cas de leishmaniose cutanée, dont 7 s'étaient déclarés dans des wilayas limitrophes, alors qu'en 2005, il avait été enregistré 139 cas.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

100 bambins circoncis



Habillés et choyés comme des petits princes, 100 bambins ont été circoncis en cette veille du 27e jour du mois sacré, dans une opération qui touchera des dizaines d'autres enfants et qui s'étalera sur plusieurs jours. «Et pourquoi pas à long terme d'année pour éviter les bousculades que vous voyez», dira Ould Ameur, agent d'administration à l'hôpital. Dans les normes d'hygiène et en présence d'une équipe dévouée de professionnels au bloc opératoire, visiblement on ne badine pas avec la circoncision. Surtout après le décès d'un nourrisson dernièrement emporté par une hémorragie des suites d'une opération de circoncision mal effectuée. Devant le bloc opératoire, nous avons constaté une grande affluence et un va-et-vient incessant des familles. L'état des lieux s'explique par la prise de conscience chez les parents qui ont fini apparemment avec les pratiques caduques qui se sont révélées dangereuses, voire mortelles. En tout cas, l'ambiance est bon enfant dans le hall, jouxtant la salle des opérations, transformé pour la circonstance en aire de jeux. Des baudruches, des youyou, des friandises (tant pis pour le Ramadhan) à gogo ont été mis à la disposition des chérubins, habillés en Batman et gambadant dans tous les sens, sans qu'ils s'en aperçoivent de ce qui les attend sur le divan du bloc opératoire.

M. Allouache

OULED BRAHEM

20 tombes de choudada endommagées par une entreprise de restauration

L'entreprise chargée de la restauration du cimetière de choudada de Ouled Brahem dans la daïra de Ras El Oued, a été vivement contestée par les habitants de cette bourgade, indignés de voir ce lieu de mémoire plutôt «terni» que «relooké», du fait qu'une vingtaine de tombes sur les 200 qui existent ont été endommagées, avec des ossements éparpillés. Après quoi, les habitants ont saisi les autorités et les organismes concernés pour mettre un terme au bricolage et à l'intempêtif qui n'épargnent même pas les lieux sacrés.

M. A.

L'ATTAQUE A CIBLÉ UN CONVOI MILITAIRE

Cinq morts dans un attentat au Liban

Cinq soldats libanais ont été tués hier dans un attentat à la voiture piégée contre leur autobus aux abords de Tripoli, la grande ville du nord, une attaque qui risque de nuire à la stabilité du Liban et aux efforts de réconciliation en cours.

Cinq soldats sont morts et au moins 24 personnes, dont 18 soldats, ont été blessées dans l'attentat survenu tôt dans la matinée, a déclaré à l'AFP un responsable de l'armée. «Une fois de plus, une main perfide a surgi pour frapper l'institution militaire dans une attaque terroriste visant clairement à saper les efforts pour la paix et la stabilité», a réagi le commandement militaire. D'après un porte-parole de l'armée, la bombe, placée sous un véhicule garé sur le bas-côté de la route, a explosé au passage du bus de l'armée à l'entrée sud de Tripoli, à une heure de forte circulation. Le bus, qui se rendait à Beyrouth, transportait 24 passagers. La police et l'armée ont immédiatement déployé un cordon de sécurité autour du site, où les experts ont commencé la collecte d'indices. Le propriétaire du véhicule piégé a été interpellé afin d'être interrogé, a indiqué un responsable de la sécurité. Les habitants du quartier se sont précipités sur les lieux en quête de nouvelles rassurantes de leurs proches, d'autres se sont rués dans les hôpitaux. Anouar Jassim, un soldat de 37 ans père de deux enfants, se trouvait parmi les tués. «Il a passé le week-end avec sa femme et ses enfants à acheter des habits pour fêter la fin du ramadan et était censé revenir ce soir», a déclaré son cousin Ali Al-Khatib. La police soupçonne que la bombe, bourrée de vis et de boulons, a été déclenchée par télécommande. L'attentat a



été dénoncé par les deux principaux blocs politiques libanais, qui ont évoqué une tentative de déstabilisation du pays. «Cette nouvelle attaque terroriste contre l'armée montre que le Liban est toujours visé par des parties qui ne souhaitent pas que ce pays gère ses propres affaires ou jouisse de stabilité et de sécurité», a accusé le chef de la majorité parlementaire Saad Hariri. Le président du Parlement, Nabih Berri, un pilier de la minorité parlementaire, a pour sa part dénoncé une tentative de saper les efforts de réconciliation. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a été condamné par la Syrie, l'ancienne puissance de tutelle, qui a exprimé sa «solidarité avec le Liban frère». Paris et Madrid ont également dénoncé l'attaque, survenue alors que les différentes factions politiques rivales ont entamé le 16 septembre un dialogue national visant à mettre fin aux violences, qui, en mai, avaient fait 65 morts et failli déboucher sur une guerre civile. D'autres responsables estimaient que l'attaque pouvait avoir pour but de miner les efforts de l'armée pour contrôler Tripoli, théâtre de

mai à juillet de violences confessionnelles ayant fait plus de 20 morts. Ces combats avaient opposé des sunnites à la communauté alaouite, une branche du chiisme, dans plusieurs quartiers de la ville, avant que l'armée ne dépêche des renforts. «Cette attaque vise le moral de l'armée et cherche à nuire aux relations entre les militaires et les habitants de Tripoli, à la suite du déploiement de troupes», a estimé le député Moustapha Allouche. Mi-août, 14 personnes, dont neuf soldats et un enfant, avaient été tués dans une attaque comparable à Tripoli. Il s'agissait de la pire attaque contre l'armée depuis les violents affrontements en 2007 entre les militaires et le groupuscule islamiste Fatah al-Islam, dans le camp de réfugiés palestiniens de Nahr al-Bared (nord), qui ont fait plus de 400 morts dont 168 soldats. La région est également la proie d'un regain de tensions après l'attentat à la voiture piégée qui a fait 17 morts samedi à Damas. Selon l'agence officielle syrienne Sana, il s'agissait d'une attaque suicide perpétrée par un extrémiste islamiste «venu d'un pays voisin».

AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

La Syrie et l'Iran candidats au conseil des gouverneurs

La 52e conférence générale des 145 Etats membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est ouverte hier à Vienne avec au menu la candidature de l'Iran et de la Syrie pour un poste, devenu vacant, au conseil des 35 gouverneurs de l'agence onusienne. Prévue pour durer toute la semaine, cette conférence annuelle, doit fixer les grandes lignes de la politique de l'agence allant des questions de non-prolifération nucléaire au terrorisme en passant par les applications médicales de la technologie nucléaire. Deux sujets d'actualité devraient marquer les débats : la candidature de la Syrie et de l'Iran pour un siège au conseil des gouverneurs laissé vacant par le Pakistan dont le mandat a expiré, ainsi que la colère des pays islamiques face à l'arsenal nucléaire d'Israël, selon des diplomates. Israël est considéré comme

le seul pays du Proche-Orient possédant des armes atomiques mais refuse d'accepter des inspections internationales de son programme nucléaire. La candidature de la Syrie et de l'Iran au poste de gouverneur pour le groupe Proche-Orient et Asie du Sud dans le conseil de l'AIEA, l'exécutif de l'agence nucléaire onusienne, a consterné les pays occidentaux. Selon des diplomates proches de l'agence, en réalité quatre candidats sont envisageables : outre l'Iran et la Syrie, aux programmes nucléaires respectifs fortement controversés, il y a aussi l'Afghanistan et le Kazakhstan. L'assemblée générale est chargée de désigner les 35 membres du conseil des gouverneurs et le choix est généralement adopté par consensus. En cas de désaccord, il faudrait procéder à un vote, ce qui constituerait une première dans l'histoire de l'agence.

EGYPTE

Les 19 otages libérés

Les onze touristes européens et leur huit accompagnateurs égyptiens retenus captifs pendant dix jours dans le désert ont été ramenés lundi sains et saufs au Caire après avoir été libérés par un commando égyptien au Tchad. Apparemment en forme, les otages sont arrivés vers 15H30 (13h30 GMT) à bord d'un avion spécial à la base militaire d'al-Maza, accolée à l'aéroport international du Caire, selon un journaliste de l'AFP sur place. Ils ont été immédiatement transférés, sans pouvoir parler à la presse, à bord d'hélicoptères vers l'hôpital de Maadi, une banlieue résidentielle du Caire, pour y subir des examens. Ils sont en «bonne santé», et «aucune rançon n'a été payée» aux ravisseurs, a déclaré à l'AFP sur le tarmac le ministre égyptien du Tourisme, Zoheir Garanna. Capturés le 19 septembre lors d'un safari en 4x4 au pied du mont Ouanat, aux confins de l'Égypte, du Soudan et de Libye, ce groupe d'otages avait été ballotté d'une cache à l'autre par des ravisseurs inconnus. Il comprend 11 touristes — cinq Italiens, cinq Allemands et une Roumaine — ainsi que huit Égyptiens: deux guides, quatre chauffeurs, un garde-frontière et le directeur de l'agence Aegyptous organisatrice du safari. Un responsable égyptien de la sécurité a indiqué à l'AFP que 30 membres des forces spéciales, acheminés à bord deux hélicoptères, avaient lancé l'assaut dans la nuit juste avant l'aube, tuant la moitié des 35 ravisseurs.

AFGHANISTAN

Six morts et dix-sept blessés dans un attentat à l'explosif

Six personnes ont été tuées et dix-sept autres blessées, dimanche, dans un attentat à l'explosif perpétré dans le centre de Spin Boldak (sud), près des frontières avec le Pakistan, a annoncé une source policière. «Un homme portant des explosifs et conduisant une moto s'est fait exploser à proximité d'une patrouille de deux voitures de la police des frontières, dans le centre de Spin Boldak», a déclaré le chef de la police de la province de Kandahar, Matiullah Khan Qate. «Trois policiers ont été tués et 5 blessés. Trois civils ont également péri, et 12 ont été blessés», a-t-il poursuivi.

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOUZEGUENE
COMMUNE DE BOUZEGUENE
N° 284/2008

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur **KARROUR Abdellah**, fils de **Amar et de YAKOUBI Zahra**, né le 24/04/1968, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «**IHARQAN**» situé au village **AHRIK**, commune de **Bouzeguène**, d'une superficie de 409,00 m².

Limité dans son ensemble :
- **Au Nord par :** une piste
- **A l'Est par :** la propriété ZATOUT Madjid
- **A l'Ouest par :** la propriété **BALABBAS Atmane**
- **Au Sud par :** la propriété **BELABBAS Djaffar**

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

Midi Libre N°476 NTZ 06/08

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOUZEGUENE
COMMUNE DE BOUZEGUENE
N°292/2008

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur **Boukella Amar**, fils de **Salem et de Azouaoui Houria**, né le 01/04/1977, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «**Ighil Amar**» situé au village **Ait Ferrache**, commune de **Bouzeguène**, d'une superficie de 744,00 m².

Limité dans son ensemble :
- **Au Nord par :** Boukella Farid
- **A l'Est par :** Mehenni Rachid
- **Au l'Ouest par :** Boukella Salem et un passage projeté
- **Au Sud par :** Boukella Kaci

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

Midi Libre N°476 NTZ 07/08

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOUZEGUENE
COMMUNE DE BOUZEGUENE
N°285/2008

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, M^{me} **Renai Ounissa fille de Ali et de Hammas Tassadit** née le 24/09/1926, a formulé une demande dans laquelle elle confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «**Azrougu**» situé au village **Takoucht**, commune de **Bouzeguène**, d'une superficie de 729,00 m².

Limité dans son ensemble :
- **Au Nord par :** Haddadi Mokrane, Bessaha Bélaïd et Bessaha Mourad
- **A l'Est par :** Bessaha Belaïd, Bessaha M'hidine et Bouazza Yazid
- **A l'Ouest par :** Haddadi Mokrane, Bouazza Yazid et un passage
- **Au Sud par :** Bouazza Yazid

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

Midi Libre N°476 NTZ 08/08

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOUZEGUENE
COMMUNE DE BOUZEGUENE
N°300/2008

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur **Oudali Saïd fils de Boukhalfa et de Harriche Malha**, né le 24/04/1969, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «**Thimizarit Thaârichène**» situé au village **Sahel**, commune de **Bouzeguène**, d'une superficie de 78,00 m².

Limité dans son ensemble :
- **Au Nord par :** Chabane Amar
- **A l'Est par :** Chebine Ferhat et Harriche Mohand Akli
- **A l'Ouest par :** Oudali Saïd
- **Au Sud par :** Harriche Mohand Akli et un passage

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

Midi libre N°476 NTZ 09/08

AVANT-PREMIÈRE DU FILM «LAKHDAR ET LA BUREAUCRATIE» À IBN-ZEYDOUN

Des faiblesses regrettables

Le film «Lakhdar et la bureaucratie» de Abdelkader Merbah montre que d'excellents comédiens ne suffisent pas à eux seuls à la réussite d'une œuvre cinématographique. La magie particulière du septième art n'a pas opéré.

PAR KARIMÈNE TOUBBIYA

Certes, le public a applaudi et ses rires ont fait résonner plus d'une fois la salle Ibn-Zeydoun de l'Oref lors de l'avant-première de ce film où Lakhdar Boukhors tient la vedette 120 minutes d'affilée. Cependant, le jeu de tous les comiques avérés que compte le cinéma algérien n'a pas réussi à débarasser le film des lourdeurs du «déjà vu» de gags usés jusqu'à la corde dont est truffé le scénario.

Co-écrit par Lamine Merbah et Aïssa Cheriet, ce dernier recèle pourtant quelques trouvailles originales et des moments hilarants où notamment Hamid Achouri, Bakhta et Boukhors ont donné pleine mesure. Mais la triste épopée d'un plouc qui se perd dans la grande ville, puisque c'est de cela qu'il s'agit, sonne terriblement dépassée. A l'heure où en Algérie, les différences entre villes et villages se sont largement estompées, via internet, parabole et pollution interposée, à l'heure où les jeunes des régions les plus enclavées se connectent



à la planète entière, cette fable des années soixante resservie périodiquement au public tient bien mal la route. Quant à l'objet du scénario, à savoir la bureaucratie, il est plutôt bien cerné quoique dans son aspect le plus extérieur, celui des étages à monter et des

formulaires à remplir. A travers le parcours du combattant effectué par le précepteur d'une école coranique de village pour s'inscrire à un concours de lutte contre la bureaucratie annoncé à la radio par un hypothétique conseil de lutte contre ce mal, les symptômes de cette

gangrène sont assez bien restitués. Etage par étage, le sémillant taleb a affaire à des plantons identiques, tous campés par Hamid Achouri qui lui font remplir quantités de formulaires tout aussi identiques. Pris dans cet engrenage de cauchemar, Cheikh Lakhdar, appâté par les promesses de gain n'en démord pourtant pas. Il le paiera chèrement et se retrouvera SDF et affamé dans la capitale, entouré d'une faune qui ne veut que tirer parti de lui. Avec Cheikh Lakhdar, caricature peu glorieuse d'un fils du douar, des clochards, des femmes esseulées et des travailleurs, caricature d'Algérois cyniques et sans cœur qui ne pensent qu'au fric, le film n'émeut pas. Les prises de vue et les mises en situation sont navrantes de platitude. A tout moment, les acteurs que l'on fait hurler pour un oui ou un non rappellent que souvent chez nous, le jeu ne peut se concevoir sans gesticulations, grimaces et hurlements.

Gageons cependant que le film, malgré toutes ses faiblesses attirera les foules par son casting qui rassemble des acteurs appréciés.

Pour atteindre la qualité, il faut passer par la quantité et de ce point de vue, le film a déjà le mérite d'exister et d'être relativement bien distribué sur 11 villes du territoire national. Les spectateurs d'Alger, Oran, Sétif, Blida, Tizi-Ouzou, Annaba, Sidi-Bel-abbès, Tlemcen, Tiaret, Batna et Béjaïa pourront le voir tout au long du mois d'octobre.

Enfin, signalons que l'effort de la boîte de cinéma et communication Isser Arts Prod mérite d'être souligné. **K.T.**

Stevie Wonder de retour en France, à Bercy

Stevie Wonder, une des légendes de la musique noire américaine, sera en concert dimanche au Palais Omnisports de Paris-Bercy dans le cadre de sa première tournée en Europe depuis dix ans et une quinzaine d'années après son dernier passage en France.

Le multi-instrumentiste virtuose de 58 ans aux 70 millions de disques vendus ne s'est plus produit dans l'Hexagone depuis mai 1992, au Zénith de Paris, sans compter un concert privé donné à la Cité de la musique en mars 1995 pour la parution de l'album "Conversation peace".

Bien que cet album soit sorti il y a treize ans, il ne s'agit que de son avant-dernier: il a en effet attendu dix ans pour enregistrer le suivant, "A time to love", paru en 2005 et fraîchement accueilli par la critique.

Sa période la plus fertile artistiquement a pris fin au début des années 80, date après laquelle il a sorti des albums dispensables par rapport aux précédents.

Auparavant, il avait marqué par son talent créatif non seulement la soul et la musique noire américaine mais aussi la pop dans son ensemble avec une série de cinq disques dans les années 70: "Music of My Mind" (1972) et surtout la tétralogie "Talking Book" (1972, avec "You Are the Sunshine of My Life" et "Superstition"), "Innervisions" (1973), "Fulfillingness' First Finale" (1974) et le fameux double album "Songs in the Key of Life" (1976, avec "Sir Duke", "Pastime Paradise" ou "Isn't She Lovely", écrite pour sa fille Aïsha, qui l'accompagne désormais sur scène).

Ces albums étaient marqués par l'utilisation alors novatrice du synthétiseur et par une greffe de plusieurs genres -funk, pop, jazz voire reggae- sur le socle soul de sa musique.

Stevie Wonder est né Steveland Judkins (il s'est ensuite fait appeler Steveland Morris, le nom du nouveau mari de sa mère) le 13 mai 1950, à Saginaw dans le Michigan. Il est encore nourrisson lorsqu'il devient aveugle (comme celui qui sera plus tard son idole, Ray Charles) à cause d'un excès d'oxygène dans sa couveuse.

Il maîtrise plusieurs instruments (claviers, harmonica, batterie...) dès son plus jeune âge et est recruté à 11 ans par le label Motown, pour lequel il sort son premier album en 1962 sous le nom de Little Stevie Wonder. A sa majorité en 1971, il renégocie son contrat et obtient un contrôle absolu sur sa musique.

Stevie Wonder, qui a célébré la mixité raciale dans "Ebony and Ivory" ("Ebène et ivoire") en duo avec Paul McCartney en 1982, est un artiste préoccupé par le sort des Noirs aux Etats-Unis. Sa chanson "Happy Birthday", dans l'album "Hotter Than July" (1980), était dédiée à Martin Luther King et il a obtenu que le troisième lundi de janvier soit férié à partir de 1986, en hommage à l'anniversaire du pasteur (le 15 janvier). Après avoir soutenu le démocrate John Kerry en 2004, Stevie Wonder s'est rangé aux côtés de Barack Obama pour l'actuelle campagne présidentielle américaine. Il dit voir en lui un mélange de John Fitzgerald Kennedy et de Martin Luther King.



Kylie Minogue au centre d'un complot terroriste ?



Kylie Minogue s'est retrouvée au centre d'un complot terroriste. Les agents britanniques ont découvert un projet terroriste qui visait son concert aux Emirats Arabes Unis.

La chanteuse, âgée de 40 ans, va se produire devant 2.000 personnes à l'ouverture de l'hôtel Atlantis, le 20 novembre (08) à Dubai.

Elle devrait recevoir 3,7 millions de dollars pour ce concert, mais sa présence est remise en cause depuis que les agents secrets britanniques ont découvert une potentielle attaque d'Al-Qaïda. Une source confie au journal britannique Daily Star Sunday "Il y a eu des discussions sur Internet, sur des attaques. Il y a aussi eu des surveillances sur de nombreux suspects, qui posent une menace crédible sur l'hôtel et sur les gens qui seront présents lors du lancement." Le ministère des Affaires étrangères a mis le quartier en état d'alerte.

Le porte-parole de l'Ambassade Britannique à Dubai, souligne "Nous avons des raisons de penser que les terroristes préparent une attaque aux Émirats Arabes Unis. Les attaques pourraient arriver à tout moment, notamment aux endroits fréquentés par les expatriés et par les voyageurs étrangers."

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1918 L'ami des Arabes



Thomas Edward Lawrence, et surtout comme le célèbre Lawrence d'Arabie parmi ses compagnons arabes - Auren ou Al-Auren, est un archéologue, officier, aventurier et écrivain britannique. Il accéda à la notoriété en tant qu'officier de liaison britannique durant la Révolte arabe de 1916 à 1918. En janvier 1914, sous couvert d'activités archéologiques, Wooley et Lawrence sont envoyés par l'armée britannique en mission de renseignements dans la péninsule du Sinaï. Lawrence visite notamment Aqaba et Pétra. Il est nommé au Caire où il travaille pour les services de renseignements militaires britanniques. La très bonne connaissance du peuple arabe de Lawrence en fait un agent de liaison idéal entre les Britanniques et les forces arabes. Il combat avec les troupes arabes sous le commandement de Fayçal ibn Hussein, un fils d'Hussein ibn Ali (chérif de la Mecque) qui mène une guérilla contre les troupes de l'Empire ottoman. Aqaba tombe aux mains des Arabes. En novembre, il est reconnu à Dara alors qu'il mène une mission de reconnaissance déguisé en Arabe. Il parvient malgré tout à s'échapper. Un an plus tard, le 1er octobre 1918, Lawrence participe à la prise de Damas. Il sera porté en triomphe.

1928 L'anesthésie par inhalation



William Thomas Green Morton fut responsable de la première démonstration publique réussie des qualités de l'éther en tant qu'anesthésique par inhalation.

Beaucoup le considèrent comme "l'inventeur et découvreur" de l'anesthésie. Pourtant, il ne fut pas le premier à utiliser l'éther pour anesthésie chirurgicale, utilisation que l'on pourrait attribuer à Crawford Williamson Long. Ses travaux furent décisifs dans toutes les disciplines médicales et scientifiques traitant de l'anesthésiologie. Morton réussit une extraction dentaire ce jour sans douleur après avoir administré de l'éther à un patient. Cette opération fut à l'origine de la désormais célèbre démonstration du 16 octobre 1846 au Massachusetts General Hospital du docteur John Collins Warren, qui enleva sans douleur une tumeur du cou d'un patient, M. Abbott. Durant toute la démonstration, Morton tenta de cacher le nom de la substance utilisée, parlant de "Letheon". Il avait en fait l'intention de breveter cette substance et de tirer profit de son utilisation.

Il fut rapidement montré que le "Letheon" n'était que de l'éther et son usage se répandit bientôt aux États-Unis et en Europe. Morton ne réussira jamais à breveter l'éther.

1946 Crime contre l'Humanité



Il y a 60 ans, s'achevait le procès de Nuremberg, qui avait jugé les principaux criminels nazis. L'idée d'un tribunal qui jugerait les responsables nazis germa pendant la guerre. Cette idée, sans précédent dans l'histoire, de juger les vaincus, s'expliquait par le caractère passionnel et total du conflit. En octobre 1942, la Grande-Bretagne et les États-Unis se déclarèrent prêts à fonder une commission d'enquête sur les crimes de guerre. Puis, réunis en juin 1945 à San Francisco pour la fondation de l'ONU, les pays vainqueurs décidèrent que les grands criminels de guerre devaient être traduits devant un tribunal international. Après quatre mois de débats, les juristes américains, français, britanniques et soviétiques signèrent, le 8 août, les accords de Londres. Ceux-ci définirent d'abord les crimes dont les accusés allaient être inculpés. La lecture du jugement fut donnée le 30 septembre 1946. Le lendemain, les sentences furent prononcées. Onze accusés furent condamnés à la peine de mort par pendaison : Göring, Keitel, Ribbentrop, Jodl, Streicher, Frick, Kaltenbrunner, Rosenberg, Sauckel, Franck et Seyss-Inquart. Bormann fut lui aussi condamné à mort. Hess, Funk et Raeder furent condamnés à l'emprisonnement à perpétuité. Speer et Schirach furent condamnés à vingt ans de prison, von Neurath à quinze ans et Dönitz à dix ans. Trois des accusés furent enfin acquittés : Schacht, Fritsch et von Papen. Si Göring échappa à la peine de mort en se suicidant, les autres furent pendus dans la salle de gymnastique de la prison dans la nuit du 15 au 16 octobre 1946.

2003 Au pays des centenaires



Recensés ce jour, le nombre de centenaires au Japon, réputé être le pays qui en compte le plus au monde, dépasse pour la première fois les 20.000. Au palmarès, figurent Kamato Hongo, 115 ans, et Yukichi Chuganji, 114 ans, considérés respectivement comme la femme et l'homme les plus âgés au monde.

LE CARNET DU MIDI

1955 JAMES DEAN

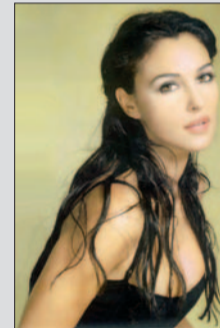


James Byron Dean est un acteur américain. Comme Bruce Lee ou Marilyn Monroe, son décès tragique prématuré, à l'âge de 24 ans, au sommet de sa gloire a contribué à garantir son statut de légende du cinéma américain. Il est le symbole de la jeunesse en désarroi des années 1950.

Il commence sa carrière d'acteur en tournant dans une pub pour le Pepsi Cola. Il quitte l'université pour pouvoir se consacrer entièrement à sa passion de comédien, et suit des cours de comédie à l'Actors Studio de New York. Il joue également au théâtre où il connaît un grand succès à Broadway à New York dans la pièce d'André Gide, L'Immoraliste, qui le propulse dans le monde du cinéma. Il apparaît dans différents films peu connus, mais c'est son rôle de Cal Trask dans A l'est d'Eden, où il reçut d'ailleurs une nomination aux Oscars pour le meilleur second rôle masculin (première nomination posthume de l'histoire des Oscars), qui le rend célèbre et révèle tout son génie dramatique. Il enchaîne ensuite avec La Fureur de vivre, puis Géant, son dernier film où il reçut également une nomination aux Oscars pour le meilleur acteur.

Il meurt dans un accident de la route en Californie à 24 ans. Passionné de vitesse, il avait fait l'acquisition d'une Porsche 550. Un seul film aura réussi à faire de lui une star, A l'est d'Eden d'Elia Kazan. Symbole de la jeunesse américaine inquiète et rebelle, sa carrière s'achève en pleine gloire.

1964 MONICA BELLUCCI



La très sulfureuse Monica Bellucci est née ce jour Citta di Castello. Originaire d'Italie, Monica Bellucci a passé sa jeunesse à Citta di Castello, en Ombrie. Elle étudie le droit à Milan quand un ami lui conseille de devenir mannequin. Elle fait vite la couverture des grands magazines, dont Vogue, Elle et Vanity Fair, en travaillant devant l'objectif de photographes célèbres. Dino Risi remarque sa photo dans un magazine et lui confie son premier rôle dans le téléfilm "Vita Coi Figli".

Elle débute au cinéma dans le rôle de l'une des trois compagnes du Dracula de Francis Ford Coppola. C'est dans L'Appartement, en 1996, qu'elle se fait remarquer en France. Elle rencontre son futur mari, Vincent Cassel, dans ce film de Gilles Mimouni. Elle aura souvent son mari comme partenaire les années suivantes. Ensemble, ils ont travaillé dans Embrasse-moi Pasqualino !, Méditerranées, Le Plaisir et Ses Petits Tracas ou encore dans Dobermann, Le Pacte des Loups, Irréversible et plus récemment dans Agents secrets.

Monica Bellucci fait une carrière internationale, puisqu'elle reprend le rôle de Romy Schneider dans Suspicion, un remake de Garde à vue. Elle donne la réplique à Bruce Willis dans Les larmes du soleil et à Keanu Reeves dans Matrix.

La belle actrice incarne également Cléopâtre dans Astérix et Obélix : mission Cléopâtre, en 2002. Deux ans plus tard, elle prête ses traits à Marie-Madeleine dans le très controversé film de Mel Gibson, La Passion du Christ.

1985 SIMONE SIGNORET



Simone Signoret est une actrice française qui a crevé l'écran durant des années. Sa biographie commence avec sa naissance le 25 mars 1921 à Wiesbaden en Allemagne. Elle va vite prendre la décision de se consacrer à la scène et choisit de changer de nom. C'est à ce propos qu'elle opte pour le nom de Signoret, le nom de jeune fille de sa mère. Puis, en 1943, elle rencontre un homme de cinéma, Yves Allégret. Ils se marieront en 1948. Deux ans plus tôt, la carrière de Simone Signoret était lancée grâce au film Macadam. Mais dès 1949, elle quitte son mari pour vivre sa nouvelle histoire d'amour avec Yves Montand, qu'elle épousera au mois de décembre 1951. Ils vivront ensemble jusqu'à la mort de Simone Signoret. Le 4 avril 1960 est une date clé pour Simone Signoret puisqu'elle obtient l'Oscar de la meilleure actrice, pour son interprétation dans le film de Jack Clayton, Les Chemins de la haute ville. La filmographie de Simone Signoret, continuera, ensuite, de s'allonger, alors qu'elle joue à la fois en France et aux États-Unis. Mais l'actrice est aussi passionnée par l'écriture et c'est en 1976 qu'elle publie son autobiographie, intitulée La nostalgie. En 1977, elle reçoit un nouvel honneur : le César de la meilleure actrice pour son interprétation du rôle de Madame Rosa dans La Vie devant soi, de Moshé Mizrahi. Mais dès 1981, son état de santé se dégrade. Elle subit, pour commencer, une intervention de la vésicule. Puis, petit à petit, Simone Signoret devient aveugle. Elle décèdera ce jour alors qu'elle est âgée de 64 ans seulement.

Cuisine

Chetetha poulet
aux oignons

Ingrédients :

1 beau poulet
1kg d'oignons
1 kg de pommes de terre
4 gousses d'ail
1 c. à café de poivre rouge
Persil haché
Sel, poivre
1 c. à café de noix muscade ou
de cumin
Huile, farine

Préparation :

Faire revenir dans de l'huile, les oignons, l'ail et la noix muscade.

Ajouter le poulet découpé en morceaux légèrement farinés. Les biens dorer. Ajouter les épices, sel, poivre et le persil. Couvrir d'eau et laisser cuire à feu moyen pendant 45 min. Après 30 min de cuisson ajouter les pommes de terre épluchées et coupées en tranches fines. Poursuivre la cuisson.

Les babouches,
(gâteau marocain)

Ingrédients:

1 kg de miel
500 g de grains de sésame
500 g de farine
1 oeuf
60 g de beurre fondu
2 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
1 c. à café de gomme arabique
1 c. café de cannelle
Un demi-sachet de levure
1 pincée de sel
250 g d'amandes mondées
Huile pour friture

Préparation :

Dans un plat, mettre la farine, le sésame, la gomme arabique, la cannelle, la levure et le sel, bien mélanger. Ajouter l'oeuf battu, le beurre, l'huile et l'eau de fleur d'oranger. Malaxer en ajoutant très peu d'eau jusqu'à l'obtention d'un corps ferme.

Façonner 4 boulettes. Sur un plan de travail, étaler la pâte sur une épaisseur de 2 mm d'épaisseur découper des carrés de 6 cm. Rabattre les deux angles opposés, bien les pincer afin de les souder. Faire pareil jusqu'à la fin de la préparation.

Plonger les babouches dans un bain d'huile chaud en commençant par la partie pincée.

une fois dorées des 2 coté, les retirer. Les plonger dans du miel 1 à 2 min. les prendre une par une et disposer de chaque côté une amande.

BEAUTÉ DU CORPS

Conseils pour une poitrine superbe

«Avec les changements hormonaux, les seins évoluent, perdent en élasticité, en fermeté...

Heureusement, certains gestes simples permettent de contrer les effets du temps. Voici quelques astuces qui ont fait leurs preuves pour garder une poitrine superbe.»

PAR OURIDA AIT ALI

Miser sur les gommages

Les gommages stimulent le renouvellement cellulaire et la circulation sanguine, y compris au niveau de la poitrine. Résultat : la peau retrouve souplesse, tonicité, douceur et bien sûr, éclat

Lesquelles choisir ?

Des gommages doux à petits grains destinés au visage par exemple (les seins sont une zone fragile). Une fois tous les 15 jours. Pas plus ! Des gommages à répétition peuvent aggraver la peau.

Penser au jet d'eau fraîche

Rien de tel qu'un jet d'eau fraîche à la fin de sa douche, pour raffermir sa poitrine ! Le froid, contracte les vaisseaux sanguins, stimule



la micro-circulation sanguine et les échanges cellulaires. Résultat : la peau est plus tonique et la poitrine plus ferme.

A noter : les plus courageuses peuvent aussi appliquer un gant de glaçons sur la poitrine pour accroître le raffermissement des tissus.

Laisser respirer le buste !

Pour garder une belle poitrine, il faut la laisser respirer, c'est-à-dire éviter de la comprimer. En clair, oubliez les soutiens-gorge trop serrés qui laissent des marques quand vous le retirez. Ils altèrent la circulation sanguine et font perdre à la peau son élasticité.

"Porter des soutiens-gorge adaptés permet de contrer la distension cutanée.

A noter : il est également déconseillé de dormir sur le ventre. C'est une position qui écrase les seins.

Tenez-vous droite

Pour garder une poitrine ferme et tonique, il est important de se tenir bien droite. Pourquoi ? Parce que dans cette position, les épaules sont en arrière, la poitrine est rehaussée, la cage thoracique est ouverte et les muscles du buste travaillent ! N'oubliez pas que les seins sont dépourvus de muscles. Il faut donc faire travailler ceux qui la soutiennent (les pectoraux notamment) pour leur assurer un bon maintien naturel.

LES OBJETS EN CRISTAL

Entretien la pureté

En ces jours de fête de l'Aïd, vous allez sans doute recevoir vos amis et famille. Et pour cette circonstance, vous allez sortir votre belle vaisselle en cristal. Une matière précieuse que toutes les femmes conservent jalousement pour ces grandes occasions. Voici quelques conseils pour prendre soins de ce matériau qui ne supporte ni les éraillures ni les égratignures.

Pour le décor de la table

Le cristal se démarque par sa transparence et sa clarté. Un service entièrement en cristal décore joliment une table et dénote d'une grande noblesse

dans le choix de votre vaisselle. Article incontournable pour une maîtresse de maison, il reste une signature de bon goût et de raffinement.

Comment le nettoyer ?

Les articles en cristal se lavent avec beaucoup de délicatesse et de doigté. Evitez d'encombrer votre évier pour écarter toute cassure ou éraflure. Si vous désirez donner encore plus de brillance à vos verres, trempez-les dans une bassine d'eau froide avec quelques gouttes de vinaigre ou de jus de citron. Rincez à l'eau courante et essuyez. L'effet sera immédiat.



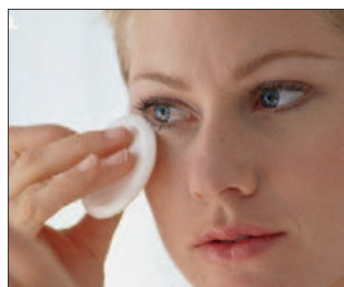
Bien l'entretenir

L'eau doit être constamment tiède. Le cristal supporte difficilement le choc des températures glacées ou bouillonnantes. Les éponges rêches sont également à proscrire. Choisissez toujours un torchon d'une texture douce et naturelle. Ne tenez jamais le verre par le pied pour éviter d'appuyer

fortement sur celui-ci. Les pieds en cristal sont particulièrement fragiles.

Pour nettoyer vos carafes en cristal, introduisez-y du gros sel et du vinaigre. Laissez agir un moment puis remuez. Rincez à l'eau claire. L'alcool à brûler est également conseillé pour les glaces et les lustres en cristal.

Trucs et astuces

Obtenir un visage
lumineux

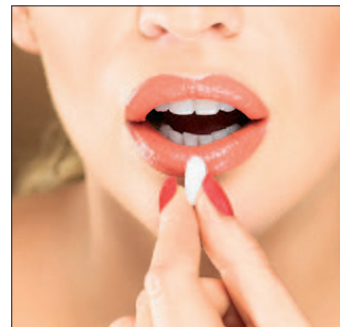
Estompez les zones d'ombre qui creusent le visage avec un anticerne fluide. Appliquez l'anticerne par petites touches directement sur la zone sombre puis estompez avec le bout des doigts.

Appliquer
le mascara

Pour éviter d'accentuer vos cernes ou d'étirer le regard vers le bas, balayez votre mascara en gainant vos cils, dans le sens de la pousse, en partant bien de la racine. Attention, car trop de mascara sur les cils inférieurs attire l'attention sur les cernes.

Tailler le crayon
de maquillage

Avant de tailler vos crayons de maquillage, placez-les quelques heures dans le congélateur. Ils seront ainsi plus faciles à tailler et la pointe sera parfaite.

Maquillage
des lèvres

Pour souligner vos lèvres rapidement et sans perdre de temps à dessiner leur contour, utilisez un baume hydratant teinté.

AFRIQUE, UN ÉNORME GISEMENT SOLAIRE

Gros retard dans l'électrification

Panneaux photovoltaïques individuels, gigantesques centrales thermodynamiques, l'énergie solaire, qui part de très loin, explose en Europe, aux Etats-Unis, en Asie. Mais pas sur le continent le plus ensoleillé de la planète : l'Afrique.

Avec un ensoleillement quotidien moyen compris 5 et 7 kWh par m², l'Afrique est dans une situation exceptionnelle: seuls le nord de l'Australie, le nord du Chili et la péninsule arabique ont un potentiel équivalent ou supérieur. Or elle est quasiment invisible dans les statistiques sur la production solaire mondiale.

Pourtant, les besoins sont énormes, et le retard en électrification est criant: en Afrique sub-saharienne, seule une personne sur quatre a accès à l'électricité. En milieu rural, la proportion tombe à une sur dix.

Pour le continent le plus pauvre de la planète, l'obstacle central au développement de l'énergie solaire reste le coût d'une industrie qui, si elle progresse à grands pas, reste puissamment subventionnée.

"Le boom du photovoltaïque européen et japonais s'appuie sur un tarif



d'achat extrêmement généreux. C'est une démarche de pays riches", explique Yves Bruno Civel, qui dirige l'Observatoire des énergies renouvelables.

"Il faut être réaliste: l'Afrique ne surfera pas sur la vague actuelle (...) il faudra attendre que les économies d'échelle fassent baisser les prix", ajoute en écho Lawrence Agbemabiese, du service énergie du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Au-delà des obstacles financiers, le solaire, parfois considéré comme "une énergie du pauvre" qui n'apporte pas tous les bénéfices du raccordement au réseau, souffre aussi d'un problème d'image. Certains programmes en zones rurales se sont ainsi heurtés aux réticences des habitants qui craignent que

l'installation de panneaux ne retarde leur intégration dans le réseau.

Paradoxalement, la piètre qualité de celui-ci pourrait, à terme, être un puissant moteur pour le solaire photovoltaïque, source d'énergie décentralisée qui devient rentable à partir d'un certain éloignement.

"Il existe des niches en termes de distance par rapport au réseau mais aussi en termes de coûts évités", explique M. Agbemabiese, qui cite l'exemple d'hôpitaux en zone rurale pour lesquels l'absence ou l'intermittance de l'électricité est synonyme de gaspillages de médicaments.

De fait, les petits projets foisonnent, des mécanismes de financement se mettent en place. Au Burkina-Faso, des

micro-crédits permettent à une famille de rembourser, en 24 ou 36 mois, un kit solaire photovoltaïque. Le Ghana étudie la création d'un système d'incitation fiscale.

Reste, à plus long terme, la question du développement de véritables centrales solaires pouvant alimenter un pays voire une sous-région.

Ici encore, l'Afrique sub-saharienne risque de devoir patienter, alors que des perspectives de dessin pour le Maghreb.

Le "plan solaire", une des six priorités retenues par l'Union pour la Méditerranée (UPM), pourrait faire une place au projet "Desertec" qui propose la création de gigantesques centrales solaires thermodynamiques dans le Sahara, qui permettraient d'alimenter l'Afrique du Nord mais aussi, via des câbles sous-marins, l'Europe.

Le projet, qui table sur une production de 100 GW à l'horizon 2050, est très loin d'être bouclé. Mais l'idée, qui fait son chemin, peut être séduisante pour les Européens car ces "énergies vertes" importées pourraient les aider à atteindre leurs objectifs en termes de réduction de gaz à effet de serre.

Pour l'Afrique sub-saharienne, l'éloignement constitue un lourd handicap pour bénéficier, à court terme, de l'appétit - et donc de la capacité d'investissement - de l'Europe pour les énergies renouvelables.

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Les températures dans les déserts pourraient augmenter de 5 à 7 degrés d'ici à la fin du siècle

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) affirme, dans un rapport publié, que les déserts étaient menacés par le réchauffement climatique, la forte demande en eau, le tourisme et la contamination par le sel des sols irrigués. « Le changement climatique affecte déjà les déserts. La température a connu un accroissement de 0,5 à 2 degrés Celsius sur la période 1976-2000 », indique le rapport du PNUE. Selon les estimations du « Rapport sur l'avenir des écosystèmes désertiques de la planète », les températures dans les déserts pourraient augmenter en moyenne de 5 à 7 degrés d'ici à la fin du siècle et plusieurs déserts verraient leurs précipitations diminuer de 5 à 15%. Les déserts situés dans les latitudes sud seront plus vulnérables. D'ici à 2100, la majorité des 12 régions désertiques, dont le futur climatique a été modélisé, devra

faire face à un climat plus sec avec des précipitations de 10 à 20 % moins fortes, ajoute le rapport. C'est le cas du désert Great Victoria en Australie et du désert du Colorado aux Etats-Unis. Seul le désert de Gobi en Chine verra, d'après les estimations, une augmentation des précipitations allant de 10 à 15 %. Ce sont les zones en marge des déserts ainsi que celles situées dans leurs montagnes, appelées « îlots du ciel », essentielles pour la survie des populations, de la faune, de la flore et pour l'alimentation en eau des zones désertiques, qui sont particulièrement menacées. « Les pays qui ont des déserts risquent non seulement une pénurie, mais pire, un réel appauvrissement des ressources en eau », prévient le PNUE. Le rapport cite notamment le Tchad, l'Iraq, le Niger et la Syrie. « Les réserves en eau des déserts alimentées par de grands fleuves risquent également d'être

gravement menacées d'ici 2050 » ajoute le PNUE. Il s'agit notamment de la rivière Gariep en Afrique du sud, des fleuves Rio Grande et Colorado en Amérique du Nord, du Tigre et de l'Euphrate dans l'Asie du sud-ouest ainsi que des fleuves Darya et Indus en Asie centrale. « Il y a une multitude d'idées reçues concernant les déserts que ce rapport confirme ou rejette. Loin d'être des terres arides, les déserts apparaissent au contraire comme dynamiques à la fois sur le plan biologique, économique et culturel », a déclaré Shafqat Kakakhel, directeur adjoint du PNUE. Le rapport a été publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement qui a pour thème cette année « Déserts et désertification : ne désertez pas les zones arides ! » 2006 est également l'année internationale des Nations unies dédiée aux déserts et à la désertification.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الثقافة
ولاية برج بوعريريج
مديرية الثقافة

إعلان

في إطار تنفيذ الخطة السنوية لتسيير الموارد البشرية لسنة 2008.
تعلن مديرية الثقافة لولاية برج بوعريريج عن تنظيم مسابقات حسب الجدول التالي:

طريقة التوظيف	شروط التوظيف	عدد المناصب	الرتبة
مسابقات على أساس الشهادة	شهادة الدولة للهندسة المعمارية	01	مهندس معماري
مسابقات على أساس الشهادة	شهادة ليسانس في الدراسات العليا أو ما يعادلها في اختصاصات التراث الثقافي و علم المكتبات و المحفوظات	01	محقق الحفظ والإصلاح

تكوين الملف:
- طلب خطي للمشاركة في المسابقة
- نسخة من شهادة أو دبلوم مصادق عليه
- شهادة ميلاد أو بطاقة شخصية أو عائلية
- شهادة الجنسية
- شهادة السوابق العدلية (صحيفة رقم ثلاثة)
- شهادة طبية (عامة و صدرية)
- شهادة كشف النقاط الشامل لأربع سنوات
- وثيقة إثبات الوضعية الجاه الخدمة الوطنية
- عند الإقتضاء شهادة عمل تثبت الخبرة المهنية
تودع الملفات أو ترسل إلى السيد مدير الثقافة لولاية برج بوعريريج المركب الثقافي برج بوعريريج.
أجل قبول الملفات عشرون (20) يوما ابتداء من تاريخ إشهار هذا الإعلان.

Midi Libre N° 477 Mardi 30 septembre 2008 - ANEP 735 588

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOUZEGUENE
COMMUNE DE BOUZEGUENE
N° 293/2008

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur HAMADOUCHE Ahcène, fils de Ali et de BOUAB Rahma, né le 11/01/1987, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «MAGAZ» situé au village AIT SALAH, commune de Bouzeguène, d'une superficie de 370,00 m².
Notons l'existence sur cette parcelle d'une construction d'une superficie de 99,00 m².

Limité dans son ensemble :
- Au Nord par : les propriétés HAMADOUCHE Mohand Ouassaid et ACHERAR Arab et un passage
- A l'Est par : un talweg séparatif des propriétés ACHICHE Smail et AMIRAT Hamou
- A l'Ouest par : un passage
- Au Sud par : les propriétés ALIM Arezki et KACHER Mahmoud

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

Miidi Libre N°476 NTZ 04/08

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE BOUZEGUENE
COMMUNE DE BOUZEGUENE
n° 297/2008

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n°91-254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n°90/25 du 18/11/1990 portant orientation foncière, Monsieur HAMEG Abbas, fils de Lounis et de BELABAS Zahoua, né le 24/12/1968, a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé «IGHIL TASSIRT» situé au village AIT FERRACHE, commune de Bouzeguène, d'une superficie de 450,00 m².
Notons l'existence sur cette parcelle d'une construction d'une superficie de 198,00 m².

Limité dans son ensemble :
- Au Nord par : le CW 251
- A l'Est par : un passage séparatif de la propriété MAOUCHE Lahlou
- A l'Ouest par : la propriété HAMEG Saïd
- Au Sud par : la propriété HAMEG Lounis

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'APC de Bouzeguène par écrit dans un délai de deux mois, à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Le président de l'APC

Midi Libre N° 476 NTZ 05/08

LES FATWAS ANARCHIQUES GAGNENT DU TERRAIN

Prédicateurs contemporains, ou parfaits profanes

Exécuter les propriétaires des chaînes satellitaires arabes, légaliser le mariage des jeunes mineures âgées de neuf ans, exiger, pour légitimer la présence d'une femme active avec son collègue homme, que cette dernière lui donne le sein, diaboliser Mickey Mouse affirmant que le dessein animé est « Haram », défendre à tout bon musulman de regarder des feuilletons turcs. Ce sont là autant de fatwas, jugées absurdes, prononcées à torts et à travers, par des prédicateurs contemporains qui s'attardent, semble-t-il, sur toutes les questions superficielles et banales qui touchent de près ou de loin la société.

PAR DALILA SOLTANI

En effet, aujourd'hui, le phénomène des fatwas se développe jour après jour et les cheikhs ne cessent « d'explorer » des sujets sur lesquels les religieux n'avaient pas leur mot à dire auparavant et où ils excellent aujourd'hui : c'est le cas du domaine social dans lequel les fatwas prolifèrent, gagnant du terrain et influence forte-ment les sociétés musulmans.

A ce titre, des fatwas, qualifiées d'anarchiques par de nombreux observateurs avertis, sont en vogue aujourd'hui dans le monde arabe et ne cessent de soulever un véritable tollé général. Des fatwas jugées « dangereuses », par des sociologues en raison de leur infiltration de plus en plus profonde du champ social. En ces termes, quelle serait l'étendue de l'influence de ces avis religieux ? Aussi, qui est habilité à prononcer ces fatwas ? Quel impact ont-elles sur le plan social ? Y a-t-il nécessité d'opérer un contrôle sur le contenu de ces fatwas ?

Faire la chasse aux fatwas « perverses »

S'exprimant sur la question de celui qui est habilité à prononcer des fatwas, le professeur Youssef Benhalima, enseignant à la fac d'Alger et spécialiste dans les questions religieuses, a estimé que la fatwa est, « dans

l'Islam, un avis juridique donné par un spécialiste de loi religieuse sur une question particulière. En règle générale, une fatwa est émise à la demande d'un individu ou d'un juge pour régler un problème où la jurisprudence islamique n'est pas claire. Dans ce contexte, la fatwa ne doit pas être prononcée d'une manière anarchique ».

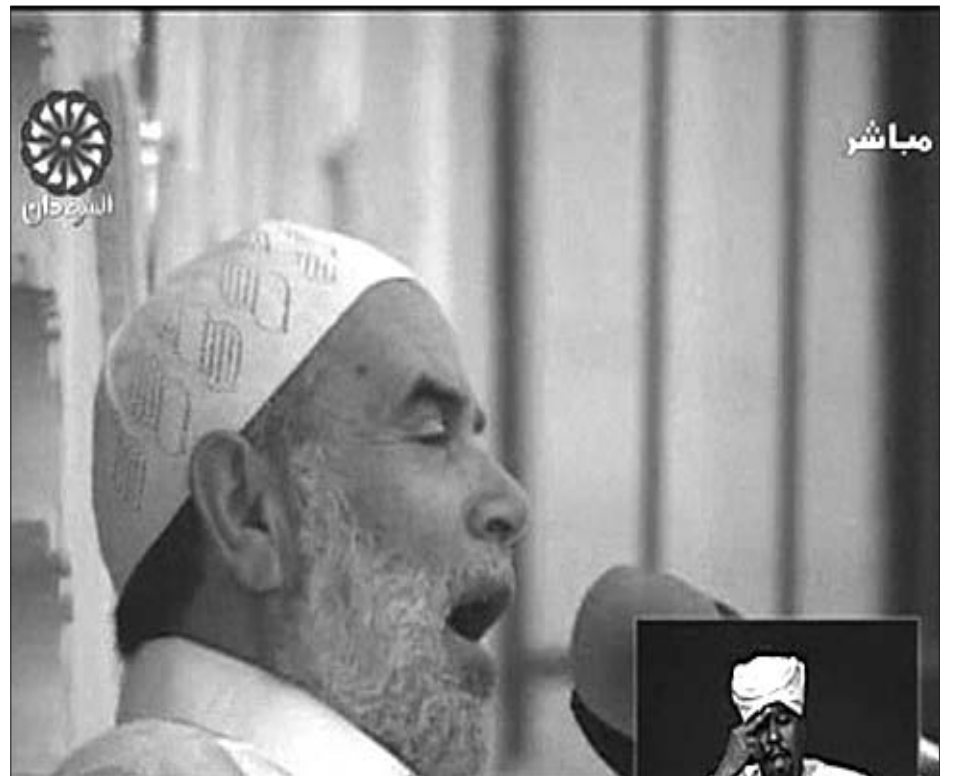
Ainsi, la fatwa est un avis religieux qui peut induire en erreur beaucoup de personnes, s'il ne s'appuie pas sur un fondement religieux solide « Coran ou Charia ». « En ce sens, poursuit M. Benhalima, une fatwa, pour être fiable, est censée être fondée sur un nombre de critères ; Le mufti, doit être en parfaite connaissance des données sociales et culturelles de son époque, il doit aussi avoir une connaissance profonde de l'Islam, de l'interprétation du Coran et de la Charia ».

A ce propos, pour M. Benhalima, il est urgent de mettre un terme à l'anarchie des fatwas, et ce, par une bonne compréhension du Coran. « Toute interprétation erronée des versets coraniques donne naissance à ce genre d'avis religieux qui rivalisent en absurdités ».

En réalité, selon notre interlocuteur, tous les problèmes que connaît le monde musulman proviennent de l'incompréhension de l'Islam. « Quand on voit des gens qui n'ont que des notions très superficielles de la religion, promulguer des fatwas à tort et à travers, cela ne peut que nuire à la société en créant un état de désordre général, notamment lorsque ces avis sont absurdes, tel le mariage des mineures à neuf ans », argue-t-il.

S'exprimant sur la nécessité d'un contrôle de ce type de fatwa, M. Benhalima, insiste sur l'importance d'une connaissance intellectuelle profonde de la religion. « Je persiste à dire qu'une fatwa ne peut être prononcée que par les oulémas qui ont une connaissance parfaite de l'Islam et de la Charia, or ceux qui émettent ces fatwas sont souvent de parfaits profanes. Bon nombre de prédicateurs contemporains font l'amalgame entre vérité et mystifications », déclare-t-il.

Par ailleurs, d'un niveau intellectuel



limité, ces imams auteurs de fatwas aussi fantasques l'un que l'autre, s'inspirent selon M. Benhalima souvent de sources non authentifiées, donnant ainsi naissance à ce type de fatwas absurdes. Un contrôle des fatwas s'impose des lors. « Il importe d'organiser et mettre un terme à l'anarchie qui règne, en suspendant ces imams et prédicateurs, dont le rôle est normalement de guider la nation musulmane vers le développement et le progrès, et non pas de s'attarder sur des questions futiles d'intérêt minime ».

Enfin, pour lutter contre les Fatwas « perverses », M. Benhalima, insiste sur l'importance du contrôle des contenus de ces fatwas.

Il est indispensable également selon lui de déterminer le profil du mufti ayant habilité à prononcer un avis religieux. « Imposer au mufti le recours à un groupe d'oulémas avant de prononcer une quelconque fatwa est une nécessité pour faire la chasse aux prédicateurs contemporains qui ne connaissent absolument rien à l'Islam, mais qui n'hésitent pas à salir son image par des fatwas qui frôlent l'absurdité », déclare-t-il.

La vulnérabilité du corps social en question

Sur un autre plan, Mme Mektef, K, sociologue à l'Université d'Alger, évoque, pour expliquer l'éventuel impact des fatwas anarchiques sur la société, la vulnérabilité du corps social et sa réceptivité aux poncifs de l'extrémisme. « Nous vivons un désert intel-

lectuel dans lequel, la plupart des prédicateurs contemporains oublient le premier de leurs devoirs : permettre au Musulman de base de vivre sereinement sa religiosité sans rompre avec son temps, c'est-à-dire la modernité. Par des glissements successifs, psychologiques et théologiques, ces derniers se sentent investis d'un « savoir sacré » en rupture avec les exigences de l'époque vécue. C'est comme s'ils faisaient un retour dans le temps. Leurs corps sont physiquement présents, mais leurs esprits sont au 5ème siècle de l'Hégire. Le phénomène des fatwas existe depuis longtemps. En Arabie Saoudite, en Iran ou ailleurs, nous avons toujours eu des échos de fatwas dont l'influence sur le plan social est considérable », souligne notre interlocuteur.

Aujourd'hui, en raison de l'ouverture du champ médiatique et la profusion des chaînes satellitaires religieuses, l'infiltration de l'extrémisme prônée par ces fatwas est éminente, d'où le risque de causer un grave désordre social. Et c'est pour cette raison « qu'il faut prendre des mesures sérieuses pour endiguer ce fléau est une urgence », avertit la sociologue de l'université d'Alger.

Mme Mektef insiste, pour conclure, sur l'impact extrêmement nuisible des fatwas « par satellite » ou encore celles diffusées sur le Net. Cette situation relance en dernier lieu le débat sur l'absence d'une campagne de sensibilisation des pouvoirs publics contre ce phénomène sur le terrain.

D. S.

CHINE

Le nombre de centres pour les enfants sans-abri sera doublé d'ici 2010

La Chine doublera le nombre de ses centres pour les enfants sans-abri d'ici 2010, a annoncé Gao Yueling, directrice du Bureau des affaires sociales relevant du ministère des Affaires civiles.

Au total, 152 centres ont été construits depuis le lancement en 2006 d'un programme de 1,12 milliard de yuans, a rapporté le journal China Daily dans son édition de samedi.

En 2010, le pays disposera de 300 centres du genre, qui pourront accueillir 150 000 enfants sans-abris chaque année. Les centres seront situés dans des villes de niveau préfectoral ou de grands districts, a ajouté Gao.

La plupart de ces centres seront construits dans l'est du pays, qui attire le plus grand nombre d'ouvriers migrants venus de régions pauvres.

"Ces centres sont conçus pour accueillir des enfants sans-abris jusqu'à ce qu'ils retrouvent leurs parents", a indiqué Gao, citée par le journal.

Les enfants sans-abris y sont logés et nourris, et peu-



vent même y recevoir une éducation gratuite et des formations professionnelles. Les femmes maltraitées par leurs maris peuvent également y séjourner avec leurs enfants.

Un système national visant à aider les personnes sans domicile fixe, aussi bien adultes qu'enfants, a été établi en août 2003. Grâce à ce système, les sans-abris peuvent faire une demande de logement et de nourriture auprès des centres de secours pour dix jours au maximum.

Les bureaux locaux des affaires civiles, qui surveillent ces centres, aident les personnes à contacter leur famille et paient également pour les tickets de bus ou de trains de retour.

Ce système a déjà aidé 588 500 enfants sans-abris dans l'ensemble du pays jusqu'à mars cette année, selon les chiffres officiels.

"La plupart de ces enfants ont quitté leur maison à cause de la pauvreté, ou parce que leurs parents les ont traités de manière inadéquate ou encore parce qu'ils ont été victimes du commerce humain", a expliqué Gao.

LE CANCER COLORECTAL

Dépisté à temps, on en guérit !

Pourquoi dépister le cancer colorectal ? Parce que diagnostiqué tôt, le cancer colorectal peut être guéri dans plus de neuf cas sur dix. Et le cancer colorectal tue chaque année 100.000 Européens, hommes et femmes.

PAR SORAYA HAKIM

Pour inciter les Français à se faire dépister, l'Institut national du cancer lance la première campagne de sensibilisation nationale.

Le plus souvent, dépisté à temps, un cancer colorectal n'est pas méchant

Le cancer colorectal est la 2e cause de décès par cancer en France. Pourtant, lorsqu'il est diagnostiqué au stade I (tumeur débutante), le taux de survie à 5 ans s'élève à 94%. Or ce n'est actuellement le cas que d'un seul cas de cancer colorectal sur 5. Pour que la survie augmente, il est donc impératif de tout faire pour dépister ce cancer à un stade de développement plus précoce. C'est l'objectif du dépistage organisé, expérimenté depuis 2003 et qui s'étend aujourd'hui à l'ensemble du territoire.

2008, l'année de la généralisation du dépistage organisé du cancer colorectal



Le dépistage organisé du cancer colorectal s'adresse aux 16 millions d'hommes et de femmes âgés de 50 à 74 ans. Il recommande la réalisation tous les deux ans d'un test de recherche de sang occulte dans les selles, suivi d'une coloscopie en cas de résultat positif (2 à 3% des cas).

«Grâce à ce dépistage et avec un taux de participation de la population de 50%, on peut atteindre une réduction de 15 à 20% de la mortalité liée au cancer colorectal.»

Rappelons que le cancer colorectal se développe, au début, silencieusement, sans symptôme. Souvent, ce sont des polypes intestinaux, des excroissances à la surface de la muqueuse du côlon, qui se transforment en tumeurs et qui, en l'absence de diagnostic, finissent par

envahir les tissus voisins.

Les petites lésions cancéreuses présentes dans la muqueuse intestinale ont tendance à saigner facilement, d'où l'intérêt de rechercher la présence de sang dans les selles. Invisibles à l'œil, ces traces de sang sont détectables par un test dénommé Hémocult.

Le dépistage du cancer colorectal en pratique

En pratique, toutes les personnes concernées vont recevoir un courrier les invitant à demander à leur médecin généraliste de participer au dépistage. Il leur remettra alors le test Hémocult, à réaliser soi-même à domicile. Il suffit de déposer à l'aide d'une spatule une petite quantité de selles (équivalente à la taille

d'un grain de riz) sur une plaquette imprégnée de réactif. Cette plaquette est ensuite à remettre au médecin, lequel l'enverra à un laboratoire d'analyse agréé. En cas de test positif, il est nécessaire de rechercher l'origine du saignement par coloscopie (examen du côlon sous anesthésie générale à l'aide d'une fibre optique).

A noter que le test Hémocult a une sensibilité limitée avec un risque de faux négatifs (malgré un test positif, aucune tumeur n'est retrouvée par coloscopie) et que la coloscopie peut parfois s'accompagner de complications (hémorragie, perforation, risque cardiovasculaire). Mais par rapport aux risques du cancer colorectal, ces inconvénients sont acceptables. **S. H.**

Publicité

Tarifs publicitaires Quotidien National d'Information : Midi Libre

Format	Tarifs H/T	TVA 17%	Tarif TTC
- PUBLICITE EN NOIR ET BLANC :			
- 1 page	152.000.00	25.840.00	177.840.00
- 1/2 page	76.000.00	12.920.00	88.920.00
- 1/4 page	40.000.00	6.800.00	46.800.00
- 1/8 page	21.000.00	3.570.00	24.570.00
- 1/16 page	11.000.00	1.870.00	12.870.00
- 1/32 page	5.000.00	850.00	5.850.00
- Bandeau intérieur N&B	19.000.00	3.230.00	22.230.00
- PUBLICITE EN COULEUR :			
- 1 page	226.000.00	38.420.00	264.420.00
- 1/2 page	116.000.00	19.720.00	135.720.00
- 1/4 page	58.000.00	9.860.00	67.860.00
- Page 24 couleur	300.000.00	51.000.00	351.000.00
- Oreille page 1 couleur	16.000.00	2.720.00	18.720.00
- Oreille page 24 couleur	13.000.00	2.210.00	15.210.00
- Bandeau page 1 couleur	47.000.00	7.990.00	54.990.00
- Bandeau page 24 couleur	41.000.00	6.970.00	47.970.00
- PETITES ANNONCES :			
100 DA la ligne / Prix forfaitaire 300 DA les cinq lignes			

Tarifs publicitaires avis notariale

Format	Tarifs H/T	TVA 17%	Tarif TTC
- 1 page	16.000.00	2.720.00	18.720.00
- 1/2 page	8.000.00	1.360.00	9.360.00
- 1/4 page	3.500.00	595.00	4.069.00
- 1/8 page	1.700.00	289.00	1.989.00
- 1/16 page	850.00	144.50	994.50
- 1/32 page	650.00	110.50	760.50

*EURL Midi Libre,
12, rue de la Victoire
Rostomia - Alger
Service Publicité
Tél/Fax : 021.93.91.05
email : midi_pub@yahoo.fr*

ATHLÉTISME

Le Sénégalais Lamine FATY nouveau Secrétaire Général de la CAA

Le Sénégalais Lamine Faty a été nommé secrétaire général de la Confédération africaine d'athlétisme en remplacement de feu Abdoul Wahab Barka Bâ, dont il fut un fidèle collaborateur pendant plusieurs années, a indiqué l'instance africaine sur son site officiel. Le Sénégalais Abdoul Wahab Ba est décédé le 4 août dernier, rappelle-t-on. D'autre part, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) a annoncé le démarrage au mois d'octobre prochain de son programme "l'athlétisme à l'école", à l'issue de la réunion de son bureau exécutif, qui s'est tenue récemment à Dakar. Pour ce projet, 12 pays africains ont été choisis pour une phase expérimentale destinée à former des formateurs. " Nous avons en effet constaté la disparition progressive de l'athlétisme à l'école, il faut donc ramener progressivement ce sport dans les établissements scolaires à travers le programme qui sera initié à cet effet ", a dit le président de la CAA Hamad Kalkaba Malboum.

MAROC

Saïd Aouita va entamer une vaste opération de repérage d'athlètes

Le directeur technique de l'athlétisme marocain Saïd Aouita a annoncé le lancement prochain d'une opération de repérage de jeunes athlètes au Maroc en vue de les former pour les JO-2012 de Londres.

"Mon plan de travail va débuter prochainement sur le repérage des jeunes athlètes notamment au niveau des écoles dans le but de relancer l'athlétisme en vue des JO de Londres", a déclaré l'ancien "roi" du demi-fond à Casablanca lors d'un débat organisé en fin de semaine par le journal arabophone Al Jarida Al Oula. Le nouveau directeur technique a réaffirmé à cette occasion que sa "mission était difficile mais pas impossible". "Je vais former des jeunes champions de 14 à 17 ans, mais il est possible qu'ils ne remportent pas de médailles à court terme. L'essentiel c'est l'avenir et l'avenir c'est prévoir", a-t-il dit devant des journalistes, des dirigeants sportifs et d'experts. "Je vais m'entourer d'une équipe de cadres. Nous allons travailler collectivement et d'une manière scientifique", a conclu l'ancien champion du demi-fond. Après sa nomination, Saïd Aouita s'est donné une période de quatre à cinq ans pour "former des champions olympiques" après les résultats modestes du Maroc aux derniers Jeux de Pékin. A Pékin, seuls le marathonien Jawad Gharib (médaille d'argent) et Hasna Benhassi (médaille de bronze, 800 m dames) sont montés sur le podium.

La presse et l'opinion publique avaient vivement critiqué cette modeste prestation des athlètes marocains accusant le gouvernement et les fédérations marocaines d'avoir failli à leurs missions.

PUB

مكتب التوثيق بسكبيكة الأستاذ / نوارى حسين 72 نهج
ديوش مراد تسمية الشركة : شركة ذات مسؤولية محدودة
المسماة «ألتس الجزائر للسياحة الأهم» الكائن مقرها
الإجماعي ب : 11 نهج جوانفيل - سكبيكة، رأسالمها :
105.000 دج - حل الشركة - بموجب عقد محرر بمكتب
التوثيق بتاريخ : 2008/09/22، مسجل. تم حل الشركة
المذكورة أعلاه من تاريخ : 2008/09/09، المصفى السيد :
جميل ثبوت - تم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل
التجاري لولاية سكبيكة بتاريخ : 2000/08/23 تحت رقم :
0142550ب، للإعلان الموثق

Midi Libre N° 477 Mardi 30 septembre 2008 -NTW 02/08

مكتب التوثيق بسكبيكة الأستاذ / نوارى حسين 72 نهج
ديوش مراد تسمية المؤسسة : مؤسسة ذات مسؤولية
محدودة وذات الشخص الوحيد المسماة «يومقورة عبد الله
متعدد الخدمات» الكائن مقرها الإجماعي بعزابة المفرزة رقم
01 : ولاية سكبيكة، رأسالمها : 100.000 دج - حل المؤسسة
- بموجب عقد محرر بمكتب التوثيق بتاريخ : 2008/03/16،
مسجل. حل الشركة المذكورة أعلاه وذلك من تاريخ :
2004/01/01، المصفى السيد : عبد الله ميموقورة - تم الإيداع
القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية
سكبيكة بتاريخ : 2001/03/18، تحت رقم : 01 ب 0142630.
للإعلان الموثق

Midi Libre N° 477 Mardi 30 septembre 2008 -NTW 03/08

RALLYE SAN REMO

Peugeot champion avec Alonso

A deux manches de la fin de l'Intercontinental Rally Challenge 2008, Peugeot est assuré de remporter le classement réservé aux Constructeurs.

Derrière Basso, vainqueur du rallye Sanremo, les Peugeot 207 Super 2000 de Nicolas Vouilloz et de Luca Rossetti se sont adjugées les deux autres places du podium, suffisantes pour que Peugeot conserve son titre de champion en IRC. Par la même occasion, Luca Rossetti s'accapare simultanément le titre de champion d'Italie et offre à Peugeot le titre italien des Constructeurs. A l'issue des huit premières manches, Peugeot totalise 131 points, dont 81 inscrits par l'équipe Peugeot Belgique-Luxembourg et 10 autres par Hanninen, vainqueur du rallye de Russie au volant de la 207 Super 2000 également préparée par Kronos Seuls 6 résultats «européens» étant retenus pour l'attribution du Challenge, les 103 points comptabilisés dans les 6 meilleurs résultats suffisent dès à présent pour rendre Peugeot inaccessible au classement Constructeurs IRC 2008.

Après un départ en fanfare de Scandola sur Abarth, c'est Basso sur une voiture identique qui creusait l'écart dans la très longue étape spéciale de 60 km courue de nuit jeudi soir. Basso confirmait le lendemain matin en signant trois temps scratches sur les quatre épreuves. Samedi matin, la dernière étape était fertile en événements. Loix et Vouilloz, les deux pilotes de l'équipe Peugeot Belgique-Luxembourg, l'entamaient respectivement en 3ème et 4ème positions. Vouilloz prenait d'entrée le



meilleur sur Loix et se rapprochait de la 2ème place occupée par Luca Rossetti, qu'il passait dans l'antépénultième spéciale en sortant une grosse attaque dans l'optique de défendre sa place de leader de l'IRC : « Je me suis enfin adapté à la fabuleuse adhérence latérale offerte par les nouveaux pneus BF Goodrich, expliquait Vouilloz. Je suis heureux de mon résultat. J'augmente de 4 points mon total au classement Pilotes, mais cela ne modifie pas fondamentalement le travail à fournir lors de la prochaine manche, au Valais. » En effet, alors qu'il reste encore deux rallyes, le Valais dans un mois et la Chine en décembre, l'équipe Peugeot Belgique-Luxembourg ne fera pas le plus lointain déplacement. Pour que le titre Pilotes 2008 revienne à Vouilloz, il faudra qu'il remporte le Valais ou que Basso ne s'y classe pas dans les deux premiers. Dans ce dernier cas, Nicolas Vouilloz pourra compter sur l'aide de son solide équipier Freddy

Loix, malchanceux en fin de course au Sanremo avec un problème de transmission. « Nous sommes tous très fiers pour la marque mais également fiers d'avoir mérité la confiance d'Automobiles Peugeot pour notre programme, déclarait Jonathan Goodman, directeur général de Peugeot Belgique-Luxembourg. Notre équipe a apporté 80% des points nécessaires à la conquête du titre Constructeurs. Je l'ai toujours dit : en IRC aussi, 2008 sera l'année du Lion. Le premier but est atteint. Dès à présent, la concentration est totale pour enlever le titre Pilotes au Valais. Une fois de plus, félicitations à toute l'équipe. » La troisième place de Luca Rossetti lui assure le titre de champion d'Italie et à Peugeot le titre italien des Constructeurs, une épreuve avant la fin de saison.

CAN 2008 (-18 ANS) TIRAGE AU SORT

L'Algérie dans le groupe B

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 18 ans garçon évoluera dans le groupe B à l'occasion de la 16ème édition du Championnat d'Afrique des Nations à l'issue du tirage au sort effectué samedi soir au Caire. Outre l'Algérie, le groupe B est constitué du Nigeria, Angola, Congo (CGO), Kenya et Côte d'Ivoire (CIV). La Fédération internationale de basket-ball (FIBA Afrique) avait repêché l'Algérie pour participer à cette compétition africaine, prévue du 17 au 26 Octobre 2008 à Alexandrie

(Egypte). La sélection algérienne dirigée par Moulay Dane avait terminé à la première place à égalité avec le Maroc (11 points) au tournoi qualificatif du Championnat d'Afrique des Nations (Zone I) disputé à Rabat (Maroc) du 27 juillet au 1er août dernier. Mais c'est le Maroc qui s'est qualifié grâce à un meilleur "goal average".

Résultats du tirage au sort :

Poule A : Egypte, Mali, Sénégal, Centrafrique, Mozambique et Maroc
Poule B : Nigeria, Angola, Congo, Algérie, Kenya et Côte d'Ivoire (CIV).

■ Les rencontres de la poule A se dérouleront au Stade d'Alexandrie tandis que celles de la poule B se dérouleront à la salle Moubarak.

BASKETBALL (CAN2008 -18 ANS) FÉMININ

Tirage au sort

FIBA Afrique et la Fédération Egyptienne de Basket-ball ont organisé le tirage au sort de la 10ème édition du Championnat d'Afrique des Nations des moins de 18 ans féminins, samedi soir au Caire. Le 10ème Championnat d'Afrique des Nations des moins de 18 ans féminin aura lieu du 3 au 12 Octobre 2008 à Radès et Ezzahra (Tunisie).

Résultats

Poule A : Tunisie, Côte d'Ivoire, Zimbabwe, Ouganda, Mozambique et Bénin.
Poule B : Mali, RD Congo, Guinée, Angola, Kenya et Nigeria.

■ Les rencontres de la poule A se dérouleront à Radès tandis que celles de la poule B se dérouleront à Ezzahra.

TENNIS DE TABLE (COUPE DU MONDE)

Le chinois Wang Hao décroche la médaille d'or

Le pongiste chinois Wang Hao, Numéro un mondial et détenteur du titre a remporté dimanche à Liège (Belgique) sa deuxième médaille d'or de la Coupe du monde de tennis, en s'imposant en finale devant l'allemand Boll Timo, 7ème au classement ITTF, 4 sets à 1 (11-8, 11-3, 14-16, 11-7, 11-9). Dans le match pour la médaille de bronze, le chinois Ma Long, 19 ans, numéro trois mon-

dial a battu le Grec Kreanga Kalinokos 4 sets à 1 (7-11, 11-6, 11-5, 11-6, 11-8), 18ème au classement ITTF.

La coupe du monde de tennis de table dont le coup d'envoi a été donné vendredi à Liège, est d'abord élitiste car elle ne regroupe que des champions.

Elle se veut aussi universelle puisqu'elle prévoit la sélection de concurrents issus de tous les continents.

USM BLIDA : APRÈS LA MENACE DE DÉMISSION DU COACH

Zaïm : «Amrani reste !»

Le chairman de Blida ne veut pas lâcher son coach Abdelkader Amrani. Il n'a pas hésité un instant à crier haut et fort qu'il le soutient à 100%. Le président Zaïm n'a pas caché sa colère vis-à-vis du public qui avait montré sa colère après la défaite lors de la dernière journée contre le Nasria.

D'ailleurs ce jour là, Zaïm avait lâché : « *Moi aussi, je ne tolère pas qu'on m'insulte. Je comprends très bien la réaction du coach. D'ailleurs si ça continue ainsi, moi aussi je pars.* » Mais après quelques jours de repos, le président est allé voir son entraîneur pour lui montrer que l'USMB tient à lui.

A sa sortie de l'entretien avec Amrani, on a contacté le président Zaïm afin d'avoir des renseignements sur l'avenir d'Amrani à Blida. Zaïm tout heureux dira : « *Dieu merci, j'ai pu convaincre Amrani de rester. C'est un coach de renom qui a roulé sa bosse. Depuis, son arrivée, il ne ménage pas d'effort pour trouver l'équipe type. Je pense que ce n'est pas la fin du monde d'avoir perdu chez soi. Il faut juste se remettre au travail. Retrousser les manches lors de cette trêve pour sortir indemne de ce passage à vide qu'on vit actuellement.*



Après que la colère fut dissipée, j'ai rencontré Amrani, on a discuté. Et il est prêt à tenter une autre chance avec nous. Donc, Amrani reste. » Ainsi, pour le moment, l'USMB ne va pas changer de coach !

Amrani : «Je déciderai après l'Aïd»

Quand il avait pris les rênes de la barre technique des Vert et Blanc l'été dernier, Amrani avait trouvé un effectif qui ne promettait pas un avenir glorieux. Pour la simple raison, que le groupe était en majorité composé de joueurs qui n'ont jamais évolué en D1. Néanmoins, il a pris le risque et a voulu construire dans le long terme une équipe qui donnera à Blida son vrai football. Comme prévu, les résultats n'allaient pas être une série de victoires, puisque l'équipe a été remaniée à 90%. Mais, les dévots de la balle ronde des Vert

et Blanc, sont pressés de voir leur équipe cracher le feu. Ils n'ont pas ménagé Amrani lors du match de jeudi dernier à domicile face au NAHD. Ils ont montré leur dévouement en s'appuyant sur la violence et les insultes qui fusaient sur le stade de Tchaker. Même Amrani a eu sa part d'insultes. Il a été traité de tous les noms d'oiseaux. Il avait passé un sale après midi ce jour-là, d'où la décision de jeter l'éponge. Car, comme il avait dit : « *Je suis un entraîneur qui travaille avec âme et conscience. Je ne triche pas. Je me donne à 100% dans mon travail. Mais, ce que je n'accepte pas, c'est les insultes. Ça, je ne l'accepterais jamais. Le président est venu me parler. Il a été vraiment correct. Je lui ai fait savoir que j'ai été malmené, mais son discours a été comme un baume au cœur. Pour le moment, je n'ai pas pris de décision finale. Je passe la fête de l'Aïd, après quoi, on verra.* » **M.Y.**

ECOSSE

Premier but de Madjid Bougherra avec les Glasgow Rangers

Le défenseur international algérien des Glasgow Rangers, Madjid Bougherra a signé son premier but dans le championnat d'Ecosse de football de première division contre Hibernian (0-3), dimanche en match comptant pour la 7^e journée de la compétition. Le joueur algérien a trompé la défense adverse d'une tête plongeante suite à un centre venu de la gauche. Les Glasgow Rangers menaient déjà au score (0-2). A la faveur de cette nouvelle victoire, Glasgow Rangers est en tête du classement avec 19 points



devant le Celtic (16 pts). Madjid Bougherra avait rejoint les Glasgow Rangers en août dernier en provenance de Charlton (2^e div. anglaise) pour quatre ans contre 2,5 millions de livres (environ 3,1 M EUR). Le défenseur, 25 ans, figure dans la liste des 24 joueurs convoqués par Rabah Saadane pour le match contre le Liberia le 11 octobre prochain à Monrovia pour le compte de la 6^e et dernière journée des qualifications jumelées de la Coupe d'Afrique et Coupe du Monde 2010.

ANGLETERRE

Beckham n'est pas inquiet d'être remplaçant en équipe nationale

L'ancien joueur du Real Madrid, David Beckham a indiqué dimanche qu'il n'est pas inquiet de ne plus être un premier choix en équipe nationale, estimant que le plus important était que l'Angleterre se qualifie pour la Coupe du monde 2010 de football en Afrique du Sud. Le nouveau sélectionneur de l'Angleterre, l'Italien Fabio Capello, a convoqué Beckham pour les deux premiers matches de qualifications pour le Mondial, mais il a du se contenter du banc de touche, la place de milieu droit titulaire revenant au jeune Theo Walcott.

Avec deux victoires en deux matches et un triplé pour Walcott face à la Croatie au début du mois de septembre, Capello devrait maintenir sa confiance au joueur d'Arsenal.

"Je veux faire partie de l'équipe, participer à ces qualifications et, j'espère, faire partie de l'équipe qui ira à la Coupe du monde", a déclaré le joueur de Los Angeles Galaxy à l'agence britannique Press Association.

"Je serais heureux de rentrer chez moi sans même avoir quitté le banc. Je fais partie de l'équipe, je suis dans l'esprit du sélectionneur et je suis là pour soutenir l'équipe. Je suis un supporter de l'Angleterre", a conclu Beckham.

RECRUTEMENT

Le MCEE veut trois Africains pour l'hiver

Le président d'El-Eulma, Boulouedjen, ne cache pas son vœu de recruter trois Africains pour le mercato. Il se dit : « *Je voudrais renforcer mon équipe. Avec Belhout, on a eu une réunion, et on a su qu'il fallait renforcer l'effectif. Et ça serait bien avec des Africains* », nous a-t-il appris.

M. Y.

LIGUE DES CHAMPIONS EUROPÉENNE

Programme d'aujourd'hui (2^e journée)

Groupe E:

Aalborg (Den) - Manchester United (Eng)
Villarreal (Esp) - Celtic Glasgow (Sco)

Groupe F:

Fiorentina (Ita) - Steaua Bucarest (Rou)
Bayern Munich (Ger) - Lyon (Fra)

Groupe G:

Arsenal (Eng) - FC Porto (Por)
Fenerbahçe (Tur) - Dynamo Kiev (Ukr)

Groupe H:

Zenit Saint-Petersbourg (Rus) - Real Madrid (Esp)
BATE Borisov (Blr) - Juventus (Ita)

COUPE DE L'UEFA

Programme d'aujourd'hui (1^{er} tour retour)

Aller

St. Patrick's (Eir) - Hertha Berlin (Ger) 0-2
CSKA Moscou (Rus) -
Slaven Kopriwnica (Cro) 2-1

USMA

Allik veut un Africain au mercato

Cette semaine, le président de l'USMA, n'a pas chômé, il a contacté différents managers qu'il connaît afin de leur faire savoir qu'il recherche un avant centre pour le mercato. Tout porte à croire que Doucouré a validé son billet de sortie de l'USMA. En tous les cas, le club possède trois Africains maintenant dont, Diarra, Moncharé et Doucouré. Et pour

enrôler un autre joueur, il faut avoir une licence Africaine. Donc, l'un de ces trois hommes va être disqualifié. Et vu les prestations médiocres que présentent Doucouré depuis le début de la saison, on peut prétendre que c'est lui qui va sauter. Ce qui est certain c'est que d'ici le mercato, on sera dans le parfum.

M.Y.

LIBÉRIA

La Fédération et les clubs convoqués par la Fifa pour régler leur différend

La Fédération internationale de football (Fifa) est intervenue pour mettre un terme à la crise qui secoue actuellement le football au Liberia, opposant la Fédération nationale aux clubs locaux, indique BBC Sport sur son site Internet.

"La Fifa a convoqué la Fédération libérienne de football (LFA), le ministère des sports et les représentants de clubs de 1^{ère} division à se rendre au siège de l'instance internationale à Zurich pour examiner la question", écrit la BBC.

Les clubs libériens se plaignent d'une "mauvaise organisation" du championnat et exigent, en outre, un audit concernant les comptes de la LFA.

Les parties en conflit doivent se rencontrer à Zurich le 10 octobre, pour présenter leurs rapports. Le vice-président de la LFA, Adolph Lawrence, a exprimé la

volonté de l'instance fédérale du Liberia de mettre un terme à cette crise.

"Je pense que l'invitation de la Fifa arrive au bon moment et pourra trouver une issue à ce problème.", a dit Lawrence à BBC Sport. Les clubs cherchent, eux aussi, une sortie de crise. Leur porte-parole, Andie Quamie, a souligné leur disposition à recourir à l'arbitrage de la Fifa.

"Notre objectif n'est pas de dissoudre la Fédération, mais de voir notre football se développer dans les normes", a-t-il précisé.

L'équipe nationale du Liberia accueillera, le 11 octobre prochain à Monrovia, la sélection algérienne pour le compte de la 6^e et dernière journée des qualifications jumelées de la Coupe d'Afrique des nations et coupe du monde 2010 de football.

PROGRAMME TÉLÉ

TF1

08:40 Seconde chance
09:15 7 à la maison
10:10 Météo
10:12 Star Academy
11:00 Attention à la marche !
11:55 Leçons de style
12:00 Journal
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
13:50 Innocence à vendre
15:30 Les frères Scott
16:20 Seconde chance
16:50 Seconde chance
17:15 Star Academy
18:05 La roue de la fortune
18:45 Que du bonheur !
18:50 Météo
19:00 Journal
19:30 Courses et paris du jour
19:33 C'est ma Terre
19:35 Football
20:30 Météo
20:45 Football
21:50 Confessions intimes

FRANCE 2

08:20 Amour, gloire et beauté
08:45 C'est au programme
09:40 CD'aujourd'hui
09:45 Météo
09:50 Motus
10:25 Les Z'Amours
11:05 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Lotophone
11:55 Météo

12:00 Journal
12:50 Météo
12:55 Consomag
12:57 Expression directe
13:00 Tout une histoire
14:10 Le Renard
15:15 Le Renard
16:10 En quête de preuves
17:05 Une surprise peut en cacher une autre
17:45 CD'aujourd'hui
17:50 Service maximum
18:45 C malin comme maison
18:50 Les 10 ans du Cabaret
18:55 Météo
19:00 Journal
19:35 Météo
19:50 Françoise Sagan
21:35 Faites entrer l'accusé
22:55 Dans quelle étagère

FRANCE 3

08:05 Plus belle la vie
08:35 La famille Serrano
09:25 C'est mieux le matin
10:10 Côté cuisine
10:40 Le 12/13
10:50 Edition de l'outre-mer
10:55 12/13 Météo
11:00 Edition régionale
11:25 Journal national
11:55 Bon appétit, bien sûr
12:00 Météo
12:05 30 millions d'amis collector
12:45 Inspecteur Derrick
13:50 Keno
13:55 Au bon beurre
15:30 @ la carte
16:25 Un livre un jour

16:30 Des chiffres et des lettres
17:05 Questions pour un champion
17:35 19/20
17:40 Edition régionale et locale
18:00 Journal régional
18:30 Journal national
18:55 Supplément Régional et Local
19:05 Météo
19:10 Tout le sport
19:20 Plus belle la vie
19:50 Le Saint
21:45 Keno
21:50 Ce soir (ou jamais !)
22:00 Soir 3

CANAL+

09:00 Surprises
09:10 La fille coupée en deux
11:00 Groland Magzine
11:19 Barres de mire
11:20 La première édition
11:40 L'édition spéciale
12:45 La grande course
13:00 Desperate Housewives
13:40 Desperate Housewives
14:20 Cold case
15:10 Mon frère est fils unique
16:50 Action discrète
17:10 Album de la semaine
17:20 Les Simpson
17:45 Le JT de Canal+
18:10 Le grand journal de Canal+
18:45 Le zapping
18:55 Les Guignols de l'info
19:10 Le grand journal
19:50 L'âge des ténèbres
21:35 La grande soirée
Champions League
22:55 Control

ARTE

18:00 Bombay
18:45 Arte info
19:00 Arte météo
19:05 La Traviata à la gare de Zurich
20:40 Arte culture
21:00 La Traviata à la gare de Zurich
22:15 Amérique, notre histoire

M6

08:00 Météo
08:05 M6 Boutique
08:55 Météo
09:00 Star 6 Music
10:15 Le rêve de Diana
10:50 Météo
10:55 La petite maison dans la prairie
11:50 Le 12.50
12:05 Météo
12:10 Pas de secrets entre nous
12:35 Roman meurtrier
14:30 Drôle de voleur
16:25 Le rêve de Diana
16:50 Un dîner presque parfait
17:50 100 % Mag
18:45 Météo
18:50 Six'
19:05 Une nounou d'enfer
19:40 Caméra café
19:45 Six'Infos locales
19:50 Desperate Housewives
20:40 Desperate Housewives :
Le temps des miracles
21:30 Nip/Tuck : Pardonner
l'impardonnable
22:20 Nip/Tuck : C'est ça
l'amour



Bélier

Vous aurez un excellent moral. Les craintes que vous nourrissiez à l'égard du comportement de quelqu'un très en vue se révèlent être parfaitement justifiées. Faites fi sans remord d'une proposition peu recommandable, vous aurez le cœur plus léger.

Taureau

Une question qui vous trouble depuis un certain temps trouvera sa réponse si vous savez traiter cette affaire sans mauvaises pensées. Grâce à votre bon sens inné vous trouvez le meilleur moyen pour réussir. Vous devrez choisir entre des risques inutiles et la sécurité.

Gémeaux

Vous avez toutes les chances d'être en vedette malgré votre intention de jouer à cache-cache ! C'est la bonne occasion de montrer discrètement vos véritables sentiments. Attendez-vous d'ailleurs à avoir une récompense en retour. Faites preuve de beaucoup de discrétion.

Cancer

Votre vie amoureuse ou sentimentale semble intéresser un peu trop de personnes. Faites savoir que ce n'est pas leur affaire et assurez-vous que votre vie privée est bien respectée. Pour être heureux vivons cachés. Faites preuve de discrétion.

Lion

Une personne proche de vous fait des propositions qu'elle sait ne pas pouvoir honorer. Vous n'en prenez pas ombrage car vous connaissez d'avance la suite qui sera donnée dans cette troublante affaire. Vous suivrez gentiment votre bonhomme de chemin.

Vierge

Vous connaissez une période de relative tranquillité. Vous éviterez les ennuis et les soucis en vous plongeant dans une activité nouvelle qui risque de vous passionner. Vous saurez saisir votre chance de réussite dans une proposition sérieuse que l'on fait tardivement.

Balance

Vous aurez l'occasion de résoudre un problème qui vous occupe l'esprit depuis un certain temps. Réfléchissez bien à la meilleure façon dont vous allez pouvoir vous en sortir. Vous allez agir avec finesse et persuasion. Ne ratez surtout pas la plus belle occasion de la semaine.

Scorpion

C'est bien de faire confiance aux autres et en particulier à ceux que vous aimez, mais sachez aussi que vous feriez bien de vous assurer que l'argent que vous donnez est dépensé à bon escient. Il n'y a aucun mal à surveiller tout cela de plus près. Il y va de votre intérêt.

Sagittaire

Évitez une personne malheureuse qui ne cesse de faire une montagne de n'importe quoi. Passer son temps à se plaindre conduit à l'échec. Ne faites surtout pas comme elle. Votre moral sera préservé si vous restez insensible à ses plaintes.

Capricorne

Quand les choses ne vont pas comme vous espérez vous avez une certaine tendance à vous laisser aller au découragement. Vous entrez pourtant dans une période bénéfique où vos rentrées d'argent pourraient s'améliorer. Vous montrerez de l'audace.

Verseau

Vous ressentirez une grande impression de calme et de plénitude en vous. Un certain détachement vous permet de mieux juger ce qui se passe autour de vous. Vous connaissez même une relative euphorie qui vous surprendra très agréablement.

Poissons

Vous seriez tellement occupé par des brouillies qu'il vaut mieux renoncer à vouloir tirer au clair certaines choses qui ne sont pas si importantes que cela. Oubliez un instant ces petits soucis, c'est indispensable pour garder votre forme. Ce genre de démarches vous useraient.

LA SELECTION DU JOUR

FRANCE 2

19h50

Françoise Sagan :
Un charmant petit monstre

Réalisateur: Diane Kurys. Avec : Sylvie Testud (Françoise Sagan), Pierre Palmade (Jacques Chazot), Lionel Abelanski (Bernard Franck), Jeanne Balibar (Peggy), Arielle Dombasle (Astrid).



En 1958, Françoise Sagan n'a pas 30 ans. Ses premiers romans l'ont rendue riche et célèbre. Elle mène une vie légère et tapageuse, entourée de sa bande d'amis.

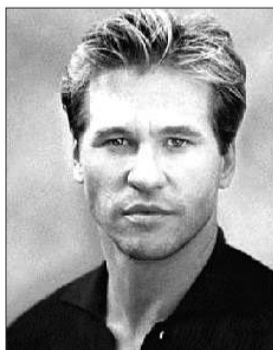
Le 8 août de cette année-là, au casino de Deauville, elle mise ses derniers jetons sur le 8 et rafle la somme de 8 millions de francs avec laquelle, quelques heures plus tard, elle achète la maison qu'elle a louée pour l'été près d'Honfleur. Sans l'avoir prémédité, elle devient propriétaire et jure que personne, jamais, ne viendra la déloger de cet endroit.

FRANCE 3

20h00

Le Saint

Réalisateur : Phillip Noyce. Avec : Val Kilmer (Simon Templar, alias Le Saint), Elisabeth Shue (le docteur Emma Russell), Rade Serbedzija (Ivan Tretiak), Valery Nikolaev (Ilya Tretiak), Henry Goodman (le docteur Lev Botvin).



Interne dans un collège anglais d'Extrême-Orient, Jean Rossi assiste à la mort d'Agnès, jeune pensionnaire dont il est épris... Plusieurs années après, à Moscou, un mystérieux individu pénètre par effraction dans la salle des coffres de la société des gaz et pétroles Tretiak, où se tient une réunion au sommet. A peine a-t-il dérobé un microprocesseur de la plus haute importance que le cambrioleur doit faire face à Ilya, le fils d'Ivan Tretiak, chargé de la sécurité. Habile et rusé, l'inconnu parvient à s'échapper et passe la douane sans encombre. A Londres, Simon Templar dit «Le Saint» se met à la recherche d'un nouveau contrat juteux qui lui permettrait de se retirer.

CANAL +

19h50

L'âge des ténèbres

Réalisateur : Denys Arcand. Avec: Marc Labrèche (Jean-Marc Leblanc), Diane Kruger (Véronica Star), Sylvie Léonard (Sylvie Cormier-Leblanc), Caroline Neron (Carole Bigras-Bourque), Rufus Wainwright (le Prince chantant).



Dans ses rêves, Jean-Marc est un preux chevalier, une vedette du théâtre et du cinéma, un romancier à succès qui fait tomber les femmes à ses pieds et dans son lit... Dans la réalité,

c'est un quidam, un gratte-papier, un mari insignifiant, un père raté qui fume en cachette... Mais Jean-Marc résiste aux tentations de son pays de Cocagne et décide de se donner une nouvelle chance dans le monde réel.



Directeur de la publication :
Abdelkrim Tazaroute
direction@lemidi-dz.com
Rédacteur en chef :
Said Boucetta
redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax : 021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -
Tel./Fax : 031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Réda Mehigueni

Adresse :
12, rue de la Victoire 16106 Rostomia,
Alger
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Saisie de 425 kg de sel non iodé à Souk Ahras !

La vigilance des agents de la Direction de la concurrence et des prix (DCP) a permis de mettre la main sur une importante quantité de sel non iodé destinée à la consommation.

Des opérations de contrôle inopinées ont conduit à la saisie de 425 kilogrammes chez certains boulangers et autres magasins d'alimentation générale et ce, suite aux tests réalisés à Annaba et dont les résultats ont prouvé que 99% de la marchandise saisie étaient non



conformes aux règles d'hygiène et par conséquent, peuvent provoquer plusieurs maladies telles que le goître, l'hypertension artérielle et autres maladies rénales. Notre source indique que la

majorité de la marchandise saisie provient d'une wilaya du Sud algérien. Ce grossiste sans scrupule maquillait sa marchandise avec quelques sachets de sel iodé afin de détourner l'attention des contrôleurs.

Trois nouveaux cas de brucellose



Le nombre de vaches atteintes de brucellose est passé à 45 depuis le début de l'année en cours après la récente découverte de trois cas à Mechroha et Sedrata, selon une source de l'inspection vétérinaire de la wilaya de Souk-Ahras. Ainsi, 44 vaches ont déjà été abattues en attendant de terminer avec la dernière après la finalisation des procédés administratifs.

La chaîne II primée

La chaîne deux de la radio algérienne vient d'obtenir le 4^e prix spécial du jury au 20^e grand prix international de la radio organisé durant le mois courant par l'université radio et télévision internationale (I'URTI) à Mytilène (Grèce) ayant pour thème la mémoire. L'émission primée «la mort plutôt que la baignade de Cayenne» qui est d'une durée de 24 minutes, est le premier numéro d'une série de quatre émissions conte-



nant des témoignages poignants de victimes de déportations et de séquestration de nationalistes révolutionnaires algériens

à Cayenne en Guyane. Elle est conçue et réalisée par Hamid Bousbasi avec la collaboration de Saïd Mariche.

De nouvelles conversions à l'islam à Tizi-Ouzou



On a souvent parlé de conversion d'Algériens à la secte évangélique. Un phénomène enregistré dans les wilayas du pays mais qui a des proportions importantes dans la région de Kabylie. C'est en Kabylie que des étrangers choisissent de se convertir à l'islam et dans la wilaya de Tizi-Ouzou huit dossiers ont été déposés depuis le début de l'année. En effet, selon la Direction des affaires religieuses de la wilaya de Tizi-Ouzou a enregistré, le 24 de ce mois, une nouvelle conversion à l'islam. Selon cette direction, c'est le 5^e cas depuis le début de l'année, et ce nouveau converti est un Français né au Gabon. Il est chef de projet sur un chantier de la société canadien-

ne SNC Lavalin dans la wilaya d'Oran. P. R. M. a déposé son dossier le 21 août dernier. Pour sa nouvelle religion, il a pris le prénom de Merzouk en hommage à son ami algérien qui travaillait avec lui et qui est décédé suite à un accident de travail. Les quatre autres cas sont trois Français et un Belge. Il s'agit selon la même direction, de C.G. C., un Français de 49 ans, qui s'est converti le 12 février passé en adoptant le prénom d'Ali, de B. R. devenu Hamza, qui s'est converti le 14 avril, et H.C. un autre Français qui s'est converti le 30 juillet se faisant appelé Chawki et enfin de R.S. également Français qui s'est converti le 26 août dernier. Outre ces cas, la direction des affaires religieuses nous informe qu'il y a trois autres dossiers en instance d'études d'étrangers qui veulent embrasser la religion musulmane. Il s'agit de deux femmes et d'un homme dont l'identité n'a pas été dévoilée car les dossiers n'ont pas encore abouti. Cela dit, la croyance est une affaire personnelle et les voies du Seigneur demeurent impénétrables.

Ya radjel ! Ya mra !

RENDRE SERVICE !

PAR MOUH OU MOUH

Aicha était sortie d'un pas martial. Elle avait annoncé qu'elle partait d'un ton sec et décidé. Elle claqua la porte violemment derrière elle, laissant un Messaoud songeur et dubitatif. Il avait hoché longuement la tête d'un air désapprobateur, mais il ne pouvait contrarier celle qui portait sur ses solides épaules le poids de tous les soucis et des servitudes domestiques. Il ne put se replonger tout de suite dans son passe-temps favori et resta un temps indéterminé à regarder sans voir le fond d'écran de son ordinateur. Puis, il se remit à taquiner la souris et s'oublia un moment dans le cyberspace. Il était midi passé quand il se sentit un creux à l'estomac. Il pensa se lever et se chauffer à manger puis se ravisa : il ne pouvait se permettre de se mettre à table quand son épouse était quelque part à régler leurs problèmes et ceux des autres. Il chercha quand même quelque chose à grignoter à la cuisine. En vain ! Il lui fallait attendre.

La sonnerie de la porte d'entrée le tira de son embarras et il ouvrit la porte : une Aicha en sueur, mais avec sur le visage un sourire de satisfaction fit son entrée. Tout en se débarrassant de sa robe qui portait des traces de sueur, elle lui déclara d'un air triomphant :

- Ya radjel ! J'ai tous les renseignements nécessaires à la C.N.E.P... » Elle lui énuméra toutes les modalités, les démarches et les papiers nécessaires à une demande de prêt.

- Ya m'ra ! lui répondit Messaoud sur un ton désolé et agacé. Mais tous ces renseignements, je te les ai déjà donnés ! Je t'avais dit que Samir devait être confirmé dans son travail après une période de six mois ou bénéficier d'un contrat à durée indéterminée. Il fallait me croire ! J'ai déjà fait deux prêts dans ma vie d'épargnant, un pour la maison et un pour la voiture et je t'ai déjà dit combien j'ai couru ! Alors, à quoi bon te déranger ?

- Je voulais avoir le cœur net !

- Tu viens surtout de faire une trotte pour rien et tu as perdu une demi-journée. Mais, dis-moi, pourquoi tu as tardé ?

- Il m'a fallu attendre un taxi. Finalement j'ai pris un clandestin avec une autre femme. Malgré cela, je suis arrivée avant les employés. Ensuite, au retour je suis allée chez un marchand d'articles de plomberie qui m'a donné le numéro de téléphone d'un plombier. Ce plombier a tout de suite rattrapé et je l'ai mis en contact avec la veuve. Mais celle-ci m'a prié de rester avec elle pendant la durée de la réparation. Je suis restée. La pauvre ! Elle a des voisines impossibles ! De vraies mégères ! Elles l'ont menacée de porter l'affaire en justice si elle ne procédait pas à des réparations. Finalement, et je suis contente pour elle, la fuite d'eau ne provenait pas de chez elle. Maintenant ce sont ses voisines qui sont en train de se crêper le chignon !

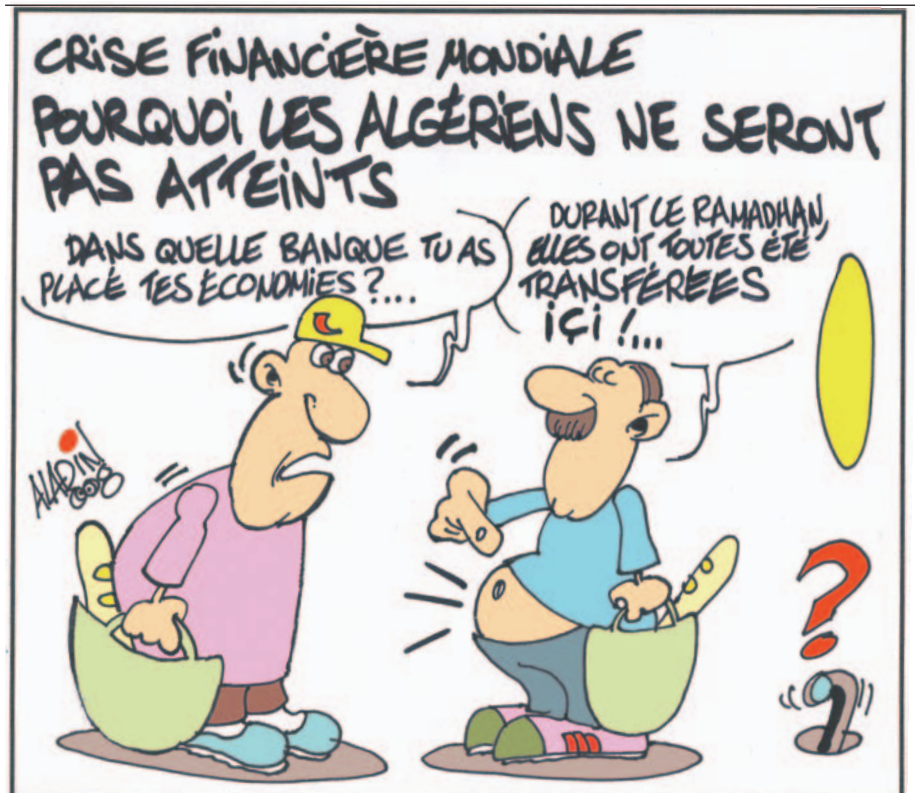
- Et tu es contente d'avoir rendu service ! Tu sais, si tu étais plus jeune, je t'aurais bien vu dans ces associations de défense féminines, celles qui défendent la veuve, l'orphelin, les victimes du terrorisme ou bien dans une association de bienfaisance comme celles qui ramassent des fonds pour les cancéreux...

- Je n'aime pas les actions collectives ! Je ne pense pas que tous les gens qui s'y engagent soient sincères. Moi, j'essaie de rendre service ! C'est tout ! ».

M.O.M

ALADIN

aladin2006dz@yahoo.fr



Les numéros d'urgence

Le SAMU	:	021 23 50 50
Les pompiers	:	14
Police	:	17
Informations	:	19

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr :	5h 16
Chourouq :	6h 42
Dohr :	12h 38
Asr :	15h 59
Maghreb :	18h 36
Icha :	19h 53

MARCHÉS CONCLUS PAR LES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

HARAUBIA MET LES POINTS SUR LES «I»

Le ministre a, par ailleurs, enjoint les responsables des œuvres universitaires à contacter la direction générale des œuvres universitaires au sujet des marchés déposés au niveau des commissions des marchés à l'échelle des wilayas.

PAR KAMEL LAKHDAR CHAOUICHE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, M. Rachid Haraoubia a appelé, hier, lors de la sixième rencontre nationale des directeurs des œuvres universitaires, à la limitation des recours aux conventions dans le domaine du transport et de la restauration universitaires, en faveur des marchés. Le ministre a indiqué dans ce sens qu'«il est plus transparent de recourir aux marchés qu'aux conventions».

Selon un cadre du ministère de l'enseignement supérieur que nous avons joint par téléphone, «M. Haraoubia veut mettre un terme au monopole exercé par certains opérateurs ayant bénéficié de conventions d'exploitation et de fourniture de divers produits pour le secteur, allant jus-



Billal B. / Midi Libre

qu'à cinq ans». Outre cet aspect, la même source souligne qu'à travers la limitation des conventions, les marchés seront ouverts à la concurrence des opérateurs. «C'est une mesure qui pourrait aussi venir à bout des jeux de la corruption qui règne dans le secteur surtout en ce qui concerne les contrats liant les œuvres universitaires avec les fournisseurs et entrepreneurs», a-t-il indiqué.

Le ministre a, par ailleurs, enjoint les responsables des œuvres universitaires à contacter la direction générale des œuvres universitaires au sujet des marchés déposés au niveau des commissions des marchés à l'échelle des wilayas, afin de permettre à

la tutelle de suivre le processus et veiller au respect du délai légal imparti pour l'examen du marché avant de donner son aval. Concernant la restauration universitaire occupant environ 30% du budget annuel accordé à l'office national des œuvres universitaires, M. Haraoubia a décidé d'adopter des cahiers des charges types qui feront gagner du temps en sus de l'introduction d'autres clauses relatives aux dépenses courantes liées à la maintenance des centres d'hébergement et de l'équipement.

Le secteur des œuvres universitaires a recensé, d'après les déclarations du ministre, 678 marchés en 2008, notamment

dans le domaine du transport universitaire, dont 593 ont été avalisés, contre 257 conventions, selon les statistiques présentées par le directeur général de l'office national des œuvres universitaires, M. Mebarki Mohamed El Hadj. M. Haraoubia a, en plus, souligné la nécessité de revenir aux mêmes normes dans l'affectation des postes budgétaires à travers des normes spécifiques adoptées à l'échelle nationale. A ce sujet, le ministre a déclaré que quelques 3.200 postes budgétaires ont été ouverts. Et de souligner aussi la nécessité d'exploiter rationnellement ces futurs postes pour promouvoir le secteur. Évoquant le cas des travailleurs vacataires, dont la régularisation, a-t-il dit, «n'a pas été facile», le ministre a annoncé qu'ils recevront leurs salaires avant l'Aïd el fitr. A ce propos, il est à signaler que 20% de la masse ouvrière sont des vacataires. Rappelons que ces derniers n'ont été payés qu'après des séries de grèves.

D'autre part, le ministre n'a pas manqué de se prononcer sur certaines directions des œuvres universitaires ayant enregistré des abus dans le recrutement des agents vacataires, estimés à 281

agents, un nombre dépassant les besoins réels de ces structures, relève-t-on.

Signalant par ailleurs, que le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a présenté le bilan de la rentrée universitaire 2008-2009 qui fait ressortir «un retard dans la réception de certaines structures d'hébergement dans les wilayas de Sidi Bellabes, Jijel, Bordj Bou-Arréridj, Mostaganem et Mila. «Un problème résolu par l'augmentation du nombre de lits», précise-t-il. Les cités universitaires, poursuit M. Mebarki, seront sujettes à une pression, notamment à Alger et Constantine en raison du retard dans la réception des structures d'accueil et l'insuffisance des structures en service. Afin d'atténuer cette pression, confie-t-il, les transferts vers ces deux wilayas ont été soumis à des conditions rigoureuses.

A ce propos, M. Mebarki a noté que «11.000 nouvelles demandes d'hébergement ont été déposées au niveau national, alors que le nombre d'étudiants présents est de 9.000, soit un surplus de 2.000 lits», a-t-il fait remarquer.

K. L. C.

CRISE FINANCIÈRE MONDIALE

L'Europe touchée par la contagion

Nationalisations de banques au Benelux et en Grande-Bretagne, aide d'urgence du gouvernement en Allemagne: les Etats font leur grand retour dans le monde de la finance en Europe et le mouvement va se poursuivre avec un renforcement programmé de la régulation du secteur. «Au Royaume-Uni, en Belgique, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Allemagne, qu'ont fait les Etats ? Ils sont intervenus pour assurer la sécurité et la stabilité du système financier dans leurs pays et donc en Europe. J'appuie sans réserve ces initiatives», a clamé lundi le chef de l'Etat français Nicolas Sarkozy, qui préside actuellement l'Union européenne (UE). «Nous ne devons pas céder devant la déstabilisation, il faut soutenir les banques», a-t-il ajouté devant la presse à l'occasion d'un sommet UE-Inde à Marseille, dans le sud de la France.

Dimanche soir, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg ont annoncé l'injection de 11,2 milliards d'euros dans la banque Fortis, en grande difficulté, en échange de parts du capital.

Au Royaume-Uni, c'est la banque en difficulté Bradford & Bingley que le gouvernement britannique a nationalisée lundi, comme il l'avait fait auparavant pour Northern Rock.

Et en Allemagne, la banque privée allemande Hypo Real Estate a échappé de justesse à la faillite lundi grâce à une ligne de crédit de 35 milliards d'euros garantie essentiellement par l'Etat. Comme aux Etats-Unis, où les pouvoirs publics interviennent massivement pour aider Wall Street, les difficultés croissantes du secteur bancaire en Europe ont remis sur le devant de la scène le rôle de l'Etat, après plusieurs décennies de libéralisme triomphant ayant démarré avec Ronald Reagan aux Etats-Unis et Margaret Thatcher en Grande-Bretagne.

L'ère où la confiance dans l'auto-régulation vertueuse des marchés dominait semble révolue. «Le système bancaire est important dans le fonctionnement d'une économie de marché. On doit le contrôler, on doit le réguler. Et lorsqu'il y a des dérives importants (...), il

faut à un certain moment changer de cap et reprendre un certain nombre d'institutions. C'est ce que nous faisons ici», a dit lundi le ministre belge des Finances Didier Reynders.

Pour l'économiste Sylvain Broyer, de Natixis, «c'est une bonne chose de voir la main de l'Etat» qui, «comme dans les crises précédentes», intervient pour «essayer de contenir les risques sur l'économie» et «réguler ce qui peut poser problème».

«Cette crise pourrait être le catalyseur d'une coopération plus importante au sein de l'Europe», ajoute-t-il. Plusieurs pistes sont actuellement à l'étude dans l'UE pour renforcer le contrôle du secteur financier: encadrement de l'activité des agences de notation, censées vérifier la solvabilité des emprunteurs mais accusées de ne pas avoir fait leur travail, meilleure coordination pan-européenne dans la surveillance des banques, ou modification de certaines contraintes sur la solidité des établissements financiers (fonds propres).

AFFAIRE RCK-FAF : LE TAS DE LAUSANNE ADMET DÉFINITIVEMENT L'APPEL DE KOUBA

Le RCK en Division I

PAR SAÏD B.

Le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) de Lausanne vient de rendre officiellement sa décision dans le cadre de l'arbitrage entre, l'Association Sportive Raed Chabab Kouba (RCK) et la Fédération Algérienne de Football (FAF) en «ordonnant à la Fédération algérienne de football de restituer à l'Association sportive Raed Chabab de Kouba les points retirés par décision du 30 juin 2008 et de modifier le classement de la saison 2007/2008 de la deuxième division de la ligue nationale de football algérienne en conséquence». Le Tribunal arbitral du sport précise dans son communiqué publié, hier, en écrivant, entre autre : «que l'Association sportive Raed Chabab de Kouba n'a pas violé les dispositions de l'article 97/B du Code disciplinaire de la fédération algérienne de football et, en conséquence, dit que le résultat du match du mois de mai 2008 ayant opposé le RCK à l'USM Harrach est homologué.

De plus, le TAS inflige une amende de 5.000 francs suisses au titre des dépenses. Et «met à la charge de la Fédération algérienne de football les frais d'arbitrage dont le montant sera communiqué par le TAS par décision séparée.»

Le TAS «rejette toutes autres ou plus amples conclusions des parties». «Cette décision, écrit encore, le TAS, met fin à la procédure d'arbitrage initiée devant le TAS à Lausanne. Elle fait suite à une décision que le TAS avait précédemment rendue à titre provisoire en date du 20 août 2008, mais qui n'avait pas été exécutée par la FAF, et qui ordonnait à la FAF de réintégrer le RCK, en tant que club supplémentaire, dans le championnat national de première division et d'adapter le calendrier du championnat à cet effet». Une formation du TAS composée de Me François Klein (France), Président, Me Rafik Dey Daly (Tunisie) et Me Quentin Byrne-Sutton (Suisse) a entendu les représentants des deux parties au siège du TAS à Lausanne (Suisse) le 26 septembre 2008. La formation arbitrale a poursuivi ses délibérations jusqu'au 29 septembre 2008 à midi.

«La sentence complète du TAS, avec les motifs, sera publiée sur le site internet du TAS à une date ultérieure», conclut le TAS. C'est dire que cette fois-ci, même l'USMH est remise en cause en Division I... (On y reviendra plus en détails dans notre prochaine édition.

S. B.